



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberé
Egalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

contrat
local
de Santé
Gard rhodanien
OCCITANIE SANTÉ

Contrat local de santé du Gard rhodanien

2025-2028

FICHES ACTIONS



TABLE DES MATIERES

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

- [FICHE ACTION N° 1.1.1 – Promotion de l'image de marque du territoire](#)
- [FICHE ACTION N° 1.1.2 – Crédit d'une offre de services dédiée aux étudiants](#)
- [FICHE ACTION N° 1.1.3 – Faciliter les conditions d'installation des nouveaux professionnels](#)
- [FICHE ACTION N° 1.2.1 – Réalisation d'un guide local de santé](#)
- [FICHE ACTION N° 1.2.2 – Mise en œuvre de solutions de mobilité](#)
- [FICHE ACTION N° 1.2.3 – Déploiement de solutions nomades et innovantes](#)
- [FICHE ACTION N° 1.3.1 – Renforcer et soutenir au déploiement des CPTS sur l'ensemble du territoire](#)
- [FICHE ACTION N° 1.3.2 – Renforcer les passerelles entre le sanitaire et le social](#)
- [FICHE ACTION N° 1.4.1 – Développer la médiation santé sur les aires d'accueil des gens du voyage](#)
- [FICHE ACTION N° 1.4.2 – Développer l'itinérance](#)

AXE STRATÉGIQUE 2 : Rendre chaque habitant acteur de sa santé

- [FICHE ACTION N° 2.1.1 – Relayer les campagnes nationales de prévention et de promotion de la santé](#)
- [FICHE ACTION N° 2.1.2 – Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des populations en situation de fragilité](#)
- [FICHE ACTION N° 2.2. 1 – Promotion des activités physique adaptées](#)
- [FICHE ACTION N° 2.2.2 – Renforcer l'accompagnement et les ressources dédiées aux aidants](#)

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

- [FICHE ACTION N° 3.1.1 – Formation des professionnels de la petite enfance aux enjeux environnementaux](#)
- [FICHE ACTION N° 3.1.2 – Favoriser l'écoconstruction et la rénovation durable des bâtiments communautaires](#)
- [FICHE ACTION N° 3.1.3 – Promouvoir une alimentation saine et équilibrés dans les structures d'accueil de l'enfant](#)
- [FICHE ACTION N° 3.2.1 – Prévention des risques polliniques](#)
- [FICHE ACTION N° 3.2.2 – Lutter contre la prolifération des arbovirus](#)
- [FICHE ACTION N° 3.3.1 – Améliorer la qualité de l'air en milieu clos](#)
- [FICHE ACTION N° 3.3.2 – Réinviter la nature en ville](#)

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir une vision globale de la santé mentale

FICHE ACTION N° 4.1.1 – Mobilisation autour des Semaines d’Information en Santé Mentale (SISM)

FICHE ACTION N° 4.1.2 – Développer les offres de formations sur la santé mentale et les addictions

FICHE ACTION N° 4.2.1 – Développement des lieux d’écoute et de soutien psychologique

FICHE ACTION N° 4.3.1 – Structurer le réseau d’acteurs autour du Conseil Local en Santé Mentale

AXE TRANSVERSAL – Renforcer la participation citoyenne

FICHE ACTION – Garantir une plus grande appropriation des enjeux de santé par chacun



FICHE ACTION N° 1.1.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.1 : Promouvoir l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Attractivité et Aménagement _ Service Attractivité

Promotion de l'image de marque du territoire

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le Gard Rhodanien dispose de nombreux atouts sanitaires, sociaux, culturels et environnementaux qui favorisent la santé et la qualité de vie : une offre de soins diversifiée, un cadre de vie attractif, et un environnement naturel préservé. Pour autant, l'attractivité du territoire reste à renforcer pour pallier le déficit de professionnels de santé et favoriser leur installation durable.

La mise en avant d'une image de marque positive est un levier essentiel pour :

- ✓ Attirer de nouveaux habitants et professionnels de santé ;
- ✓ Consolider l'attractivité pour les investisseurs et entreprises du secteur médical ;
- ✓ Valoriser le cadre de vie et les atouts du territoire auprès des jeunes diplômés et internes en médecine



Partenaires associés

Acteurs institutionnels et économiques : Office de Tourisme Provence Occitane, Agence de développement économique AD'OCC, Chambres consulaires (CCI du Gard, Chambres des Métiers), Municipalités de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit

Acteurs du secteur médical et universitaire : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du territoire, Hôpitaux et maisons de santé du territoire, Universités et facultés de médecine (partenariats pour stages et internes)

OBJECTIF GÉNÉRAL : Améliorer l'attractivité du territoire en valorisant ses atouts en matière de santé, bien-être et qualité de vie

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer une stratégie de communication territoriale et des dispositifs d'aide à l'installation

 **Territoire d'intervention : Pérимètre communautaire**

 **Public(s) cible(s) :** praticiens et étudiants en médecine

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**
Projet Régional de santé Occitanie 2023-2028
Soutenir l'attractivité des métiers de la santé
Défi #4 Soutenir le recrutement, l'installation et l'activité des Professionnels dans les territoires.

 **Année de réalisation :**  **2025 :**
Développement des outils de communication et élaboration du kit de bienvenue.
 **2026-2027 :** Déploiement des actions de promotion et accompagnement des professionnels installés.
 **2028 :** Évaluation finale et perspectives d'amélioration.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Création d'un kit de bienvenue attractif** contenant :
 - Présentation des atouts du territoire (santé, cadre de vie, loisirs).
 - Informations sur les aides à l'installation et dispositifs d'accompagnement.
 - Mise en avant des réseaux professionnels et structures de soins.
- ◆ **Développement de supports de communication ciblés :**
 - Vidéos promotionnelles et témoignages de professionnels installés.
 - Campagnes sur les réseaux sociaux et auprès des facultés de médecine.
 - Participation aux forums et salons dédiés aux professionnels de santé.
- ◆ **Mise en réseau et accompagnement des nouveaux arrivants :**
 - Parrainage par des professionnels installés.
 - Organisation d'événements d'intégration (rencontres, visites du territoire).
 - Développement de dispositifs facilitant la recherche de logements et de locaux professionnels.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 S1	 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire	 Freins & points de blocage : ✓ Contraintes budgétaires : recherche de financements complémentaires (subventions, mécénat) ✓ Mobilisation des acteurs du secteur médical pour parrainer et accueillir les nouveaux installés	 Perspectives : premier bilan à mi-parcours (2027) pour ajuster les actions si nécessaire.
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Nouvelles installations sur le territoire	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de kits de bienvenue distribués ✓ Nombre d'actions de promotion menées (vidéos, salons, événements) ✓ Évolution du taux d'installation des professionnels de santé sur le territoire ✓ Nombre de professionnels accompagnés	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Tableau excel	Qui ? : Pilote de l'action Quand ? : → Un premier bilan à mi-parcours (2026) pour ajuster les actions si nécessaire. → Évaluation globale en 2028 , avec une analyse des retours des professionnels.	
Elément(s) à valoriser : Kit de bienvenue, Pass Prov'Occ		

»»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 1.1.2 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.1 : Promouvoir l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé _ Pôle Attractivité et Aménagements _ Service Partenariat, Marketing et Fonctions Support

Création d'une offre de services dédiée aux étudiants

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le Gard Rhodanien connaît une baisse préoccupante de la densité médicale, avec des départs à la retraite non compensés et des difficultés d'installation pour les nouveaux professionnels. Cependant plusieurs freins majeurs limitent leur venue :

- ✓ Manque de logements adaptés et d'un cadre d'accueil convivial.
- ✓ Absence de services dédiés facilitant leur intégration.
- ✓ Manque de visibilité du territoire auprès des universités et des étudiants.

Sphère des déterminants sociaux de santé

influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...

Partenaires associés :

Acteurs institutionnels et économiques : Agence Régionale de Santé (ARS, Occitanie Conseil Départemental du Gard (CD30), Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du territoire, Mairies et agences immobilières, Bailleurs sociaux

Acteurs universitaires et médicaux : URPS, Facultés de médecine et centres hospitaliers universitaires (CHU Montpellier, Nîmes). Hôpitaux et maisons de santé du territoire. Syndicats étudiants en santé et associations étudiantes.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'installation des futurs professionnels de santé en améliorant leurs conditions d'accueil pendant leurs études et stages.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer une offre de services dédiés aux étudiants en santé (logement, accompagnement, événements), Améliorer la visibilité et l'attractivité du territoire auprès des futurs médecins, Faciliter l'intégration des étudiants et internes pour favoriser leur fidélisation.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Etudiants et internes

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028

Soutenir l'attractivité des métiers de la santé
Défi #2 Permettre une meilleure adaptation de l'offre de formation et des parcours professionnels.

Défi#4 Soutenir le recrutement, l'installation et l'activité des Professionnels dans les territoires.

Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027 :

Rendre le département du Gard attractif pour les futurs médecins

 **Année de réalisation :**  **2025** : Étude de faisabilité, structuration des partenariats avec les bailleurs et mise en service de l'offre d'hébergement (3^{ème} trimestre)

 **2027** : Évaluation à mi-parcours et ajustements éventuels.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Mobilisation d'une offre de logement dédiée :**

- Identification d'un lieu d'hébergement (Maison des Internes), favorisant la convivialité et les échanges entre étudiants.
- Développement d'un parc de logements adaptés et accessibles sur du court/moyen séjour (partenariats avec bailleurs, agences immobilières, collectivités).

◆ **Développement d'un accompagnement personnalisé :**

- Mise en place d'un dispositif de parrainage entre internes et médecins installés.
- Création d'un service d'aide à l'installation pour accompagner les étudiants dans leurs démarches (logement, transport, stages).

◆ **Stratégie de communication et promotion du territoire :**

- Participation aux forums étudiants et salons des métiers de la santé pour valoriser l'offre du Gard Rhodanien.
- Campagnes ciblées auprès des facultés de médecine et plateformes d'orientation.
- Témoignages d'internes et de jeunes médecins ayant choisi le territoire.

◆ **Organisation d'événements dédiés aux étudiants en santé :**

- Journées d'accueil et d'intégration avec les professionnels de santé locaux.
- Visites guidées du territoire et des infrastructures de soins.
- Ateliers thématiques sur les opportunités d'installation et les aides existantes.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire
S1

 **Freins & points de blocage :** Disponibilité d'une offre locative adaptée et financièrement accessible / Mobilisation et implication des

 **Perspectives :**  **mai. 2025** : Déploiement des dispositifs d'accompagnement et des événements étudiants.  **sept. 2025** : Ouverture la Maison des Internes

		étudiants et partenaires dans les dispositifs.	
S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Hébergement des étudiants	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'étudiants logés dans la Maison des Internes ✓ Durée moyenne de séjour des étudiants ✓ Nombre de logements dédiés mobilisables en court/moyen séjour (hors maison des internes)✓ Taux d'occupation des logements dédiés.	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Tableau excel, logiciel de gestion locative	Qui : pilote de l'action en relation avec le gestionnaire locatif	Quand ? : → Rapports trimestriels sur l'occupation des logements et le nombre d'étudiants bénéficiaires.
Elément(s) à valoriser : Maison des Internes		
Critère d'évaluation : Consolider un réseau	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de contacts établis avec les facultés de médecine ✓ Nombre d'actions réalisées (événement, présence réseaux sociaux...) ✓ Nombre de participants aux journées d'accueil et d'intégration ✓ Satisfaction des étudiants accompagnés	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Questionnaire, sondage, feuille de présence	Qui ? : pilote de l'action en lien avec les autres services de l'Agglomération	Quand ? : → Bilan annuel des actions conduites → Enquête de satisfaction annuelle auprès des étudiants et internes → Évaluation globale en 2028, mesurant l'impact sur l'installation des professionnels de santé.
Elément(s) à valoriser : Journées d'accueil et d'intégration		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.1.3 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.1 : Promouvoir l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Faciliter les conditions d'installation des nouveaux professionnels

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

Le territoire du Gard Rhodanien est confronté à une diminution progressive du nombre de professionnels de santé, entraînant des difficultés d'accès aux soins pour les habitants, particulièrement dans les zones sous-dotées. Les jeunes praticiens sont de plus en plus attirés par des modes d'exercice coordonné, favorisant la collaboration interprofessionnelle, la qualité de travail et la mutualisation des ressources. Ainsi, le développement de lieux d'exercice coordonnés (maisons de santé pluriprofessionnelles - MSP, centres de santé, pôles de santé) est un levier essentiel pour favoriser l'installation durable des professionnels de santé.

Cependant, plusieurs freins ralentissent ces installations :

- ✓ Complexité administrative et financière du montage des projets.
- ✓ Difficulté à mobiliser des professionnels de santé autour d'un projet collectif.
- ✓ Manque d'accompagnement des jeunes médecins et soignants dans leurs démarches d'installation

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...

- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Acteurs institutionnels et financiers : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Conseil Départemental du Gard (CD30), Fonds européens et nationaux pour la santé territoriale.

Acteurs du secteur médical : Ordre des Médecins et syndicats professionnels, Maître de Stage des Universités, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du territoire, Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires (FECOP), Maisons et pôles de santé existants, Centres hospitaliers locaux.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Faciliter l'accès aux soins et renforcer la coordination des professionnels de santé en soutenant la création de lieux d'exercice coordonnés.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Favoriser l'émergence de projets collectifs en accompagnant les professionnels dès la phase de conception, Soutenir les démarches administratives et financières pour les maisons et pôles de santé, **Faciliter l'intégration des nouveaux professionnels** grâce à un réseau d'accompagnement.

Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Professionnels de santé primo-arrivants

Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028

Soutenir l'attractivité des métiers de la santé
Défi #4 Soutenir le recrutement, l'installation et l'activité des Professionnels dans les territoires.

Année de réalisation : **2025** : Recensement des professionnels et sensibilisation sur l'exercice coordonné.

2026 : Accompagnement des projets en cours et renforcement du réseau local.

2027 : Structuration des financements et consolidation des nouveaux lieux d'exercice.

2028 : Évaluation finale et ajustements éventuels.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Identification et mobilisation des professionnels de santé :**

- Organisation de réunions d'information et d'échanges pour sensibiliser les acteurs aux avantages des lieux d'exercice coordonnés.
- Création d'un répertoire des professionnels intéressés par des projets de MSP ou de centres de santé.

◆ **Soutien aux porteurs de projets :**

- Aide au montage des dossiers (statuts juridiques, aspects financiers, choix du modèle d'exercice).
- Accompagnement dans la recherche de financements (subventions ARS, CPAM, collectivités, fonds européens).
- Appui à la structuration des équipes pluriprofessionnelles.

◆ **Développement d'un guichet unique d'accompagnement :**

- Appui sur le service dédié au sein de la Communauté d'Agglomération pour conseiller les professionnels (Pass Prov'Occ)
- Diffusion d'un guide pratique pour simplifier les démarches d'installation et d'intégration.

◆ **Mise en réseau et accompagnement post-installation :**

- Création d'un réseau local de professionnels de santé pour partager expériences et bonnes pratiques.

- Organisation de temps d'échange et de formation sur l'exercice coordonné et la gestion d'une MSP.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 S1	 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire avec une priorité sur le secteur sud (secteur de Bagnols sur Cèze)	 Freins & points de blocage : Mobilisation des professionnels de santé autour de projets collectifs / Délai administratif d'instruction des dossiers et obtention des financements / pérennisation des structures une fois créées (gestion, renouvellement des équipes)	 Perspectives : 2025 : Recensement des professionnels et sensibilisation sur l'exercice coordonné.
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Création de nouveaux lieux d'exercice coordonné / Nombre de professionnels exerçant dans ces lieux	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de professionnels sensibilisés à la pratique de l'exercice coordonné ✓ Nombre de MSP et centres de santé ✓ Nombre professionnels exerçant dans des structures coordonnées	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Tableau excel, Questionnaires auprès des professionnels de santé primo-arrivants.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Rapports semestriels sur l'évolution des projets de maisons de santé. → Évaluation annuelle auprès des professionnels installés. → Bilan final en 2028 avec mesure de l'impact sur l'accès aux soins.
Elément(s) à valoriser : La création de nouveaux lieux d'exercice coordonné / l'augmentation du nombre de professionnels exerçant dans ces lieux		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.2.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.2 : Rendre l'offre de soins plus accessible

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Réalisation d'un guide local de santé

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le diagnostic territorial révèle un manque de connaissance des habitants sur les ressources de santé disponibles, générant des difficultés d'orientation et des inégalités d'accès aux soins. Les professionnels et structures de santé évoluent dans un environnement en mutation, avec des modifications régulières des offres de soins, des dispositifs et des modalités d'accès. Or, une information claire et actualisée permettrait d'améliorer l'orientation des habitants et d'optimiser l'utilisation des ressources existantes. Cependant, plusieurs freins compliquent l'accès à cette information :

- ✓ Fragmentation des sources d'information (différentes plateformes, absence d'un outil unique).
- ✓ Difficulté d'accès pour certains publics (personnes âgées, personnes en situation de précarité, populations allophones).
- ✓ Manque de visibilité des dispositifs de soins existants, notamment en milieu rural.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Mutualité Sociale Agricole (MSA) Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Conseil Départemental du Gard (CD30), Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Hôpitaux, maisons de santé et structures médico-sociales du territoire.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de santé du territoire.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Concevoir et diffuser un guide local de santé regroupant toutes les ressources disponibles, Développer un format accessible et adapté aux différents publics (papier, numérique, version facile à lire et à comprendre, Assurer une mise à jour régulière et une diffusion large pour une information toujours actualisée.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Tout public

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Le Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028
Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé

📅 **Année de réalisation :** 2025 :

Recensement des ressources et élaboration du contenu du guide.

2026 : Impression, lancement et diffusion large du guide papier et numérique.

2027 : Campagne de communication et suivi des usages.

2028 : Évaluation de l'impact et ajustements si nécessaires.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Recensement et structuration des informations :**

- Identification et cartographie des acteurs et structures de santé (hôpitaux, MSP, CPTS, centres de santé, associations, dispositifs d'urgence, aides spécifiques...).
- Récupération et mise à jour des informations pratiques (contacts, horaires, modalités d'accès).
- Collaboration avec les partenaires (ARS, CPAM, collectivités, associations) pour garantir l'exhaustivité des données.

◆ **Élaboration du guide en plusieurs formats :**

- Version papier : Guide distribué dans les mairies, établissements de santé, pharmacies, CCAS.
- Version numérique interactive : Mise en ligne sur le site de l'agglomération et intégration sous forme de lien sur les sites municipaux
- Version facile à lire et à comprendre (FALC) : Adaptée aux publics en situation de précarité ou maîtrisant mal le français.

◆ **Stratégie de communication et diffusion large :**

- Déploiement d'une campagne de sensibilisation pour faire connaître l'outil.
- Présentation du guide lors de forums santé, événements locaux et actions de prévention.
- Partenariat avec les services sociaux et médico-sociaux pour relayer l'information auprès des publics cibles.

◆ **Mise à jour et suivi régulier :**

- Création d'un comité de suivi chargé de l'actualisation des données.
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation pour ajuster et améliorer le guide selon les retours des utilisateurs.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Pérимètre communautaire  S1	Freins & points de blocage : Risque d'obsolescence rapide des informations => nécessité d'une actualisation régulière, Accessibilité du guide pour les publics les plus précaires et éloignés du numérique, Mobilisation des partenaires pour garantir un contenu exhaustif et pertinent.	 Perspectives : 2025 : Recensement des ressources et élaboration du contenu du guide
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Visibilisation de l'offre de soins	Indicateur d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de guides distribués et téléchargés ✓ Nombre de visites sur la version numérique ✓ Niveau de satisfaction des usagers sur la clarté et l'utilité du guide. 	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Enquêtes et questionnaires auprès des usagers et acteurs de santé, Données de fréquentation du site internet, Focus groups avec les acteurs de terrain	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : <ul style="list-style-type: none"> → Évaluation annuelle via des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des professionnels. → Mise à jour semestrielle des informations contenues dans le guide. → Bilan final en 2028 sur l'impact du guide sur l'accès aux soins et l'orientation des habitants.
Elément(s) à valoriser : Guide local de Santé		

»»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.

 APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.2.2 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.2 : Rendre l'offre de soins plus accessible

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Aménagement et Attractivité _ Service Mobilités

Mise en œuvre de solutions de mobilité

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

L'accès aux soins dans le Gard Rhodanien est fortement conditionné par les contraintes de mobilité, notamment pour les populations précaires et âgées vivant en zones rurales. Malgré l'existence d'un service de transport à la demande (TAD), celui-ci est peu utilisé par les bénéficiaires potentiels en raison de plusieurs obstacles :

- ✓ Complexité des démarches de réservation et manque d'accompagnement des usagers.
- ✓ Manque de visibilité et d'informations sur l'offre existante.
- ✓ Inadaptation du dispositif aux besoins spécifiques (horaires, fréquence, accessibilité).
- ✓ Renoncement aux soins chez les publics isolés par manque de solutions adaptées.



Partenaires associés : CCAS, Mairies, Délégataire du marché de transport de l'agglomération (TGD), Associations de transport solidaire, Prestataires de transport (taxis conventionnés, ambulances) Etablissements de santé et Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du territoire

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...

OBJECTIF GÉNÉRAL : Éviter le renoncement aux soins en facilitant l'accès à un transport adapté pour les publics les plus fragiles.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

Renforcer l'offre de transport en commun / Simplifier et améliorer l'accessibilité du transport à la demande (TAD) / Renforcer la communication sur l'offre de transport disponible / Évaluer et ajuster l'offre en fonction des besoins réels des bénéficiaires.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire non couvert par l'offre de transport en commun

 **Public(s) cible(s) :** personnes agées, précaires, en renoncement de soin ou isolées

-  **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**
Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 : Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires
Défi #1 Renforcer l'accès aux soins de proximité

-  **Année de réalisation :**  **2025** : Révision du service, simplification des réservations et début de la communication.
 **2026** : Évaluation des usages et premiers ajustements du dispositif.
 **2027** : Extension du service si nécessaire, expérimentation de solutions alternatives.
 **2028** : Évaluation finale et perspectives d'évolution du modèle.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

- ◆ **Renforcer l'offre de transport en commun :**
 - Développement de nouvelles navettes gratuites
 - Élargissement des horaires et fréquences si nécessaire, après étude des usages.
- ◆ **Optimisation du service de transport à la demande (TAD) :**
 - Révision des modalités de réservation pour une utilisation plus intuitive (application mobile, plateforme simplifiée, assistance téléphonique).
 - Possibilité d'accompagnement pour les usagers ayant des difficultés à organiser leurs trajets.
- ◆ **Campagne de communication et d'information ciblée :**
 - Développement d'outils pédagogiques (flyers, guides pratiques).
 - Sensibilisation des professionnels de santé et travailleurs sociaux pour mieux orienter les publics en difficulté.
 - Organisation de réunions d'information locales avec les partenaires sociaux et médicaux.
- ◆ **Suivi et adaptation du dispositif :**
 - Consultation des comités d'usagers et de partenaires pour recueillir les retours et ajuster le service.
 - Expérimentation de solutions alternatives (covoiturage solidaire, navettes spécifiques pour consultations médicales).
 - Évaluation des freins persistants et ajustements en fonction des besoins.

SUIVI DE L'ACTION (à remplir pour les Comités Techniques)

 **S1**
 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire non couvert par l'offre de transport en commun

 **Freins & points de blocage :**
Difficulté à mobiliser les publics cibles et à les familiariser avec l'outil de réservation, Contraintes budgétaires et logistiques pour adapter l'offre aux besoins spécifiques, Acceptabilité du dispositif par les transporteurs locaux et partenaires

 **Perspectives :**  2025 : organisation d'un premier groupe de travail avant la fin du 1er semestre.

 S2

 **Mise en œuvre de l'action :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Freins & points de blocage :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Perspectives :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



<p>Critère d'évaluation : Le fonctionnement de la plateforme de réservation</p>	<p>Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de communes couvertes par une offre de transport en commun ✓ Nombre de réservations annuelles via la plateforme de transport ✓ Niveau d'utilisation par les bénéficiaires des minima sociaux ✓ Niveau de satisfaction des usagers sur la simplicité et l'accessibilité du service</p>	<p>Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité</p>
<p>Outil(s) de recueil : Suivi des réservations via la plateforme mobilité, Questionnaire de satisfaction en ligne et papier distribué aux bénéficiaires, Entretiens qualitatifs avec les acteurs sociaux et professionnels de santé.</p>	<p>Qui ? : Pilote de l'action</p>	<p>Quand ? : → Évaluation semestrielle des usages et ajustements si nécessaire. → Enquête annuelle auprès des usagers et partenaires. → Bilan final en 2028 pour mesurer l'impact du dispositif sur l'accès aux soins</p>
<p>Elément(s) à valoriser : Amélioration de l'efficacité de l'offre de transport à la demande</p>		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.2.3 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.2 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Déploiement de solutions nomades et innovantes

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

Certaines zones du Gard Rhodanien souffrent d'un accès limité aux soins en raison de leur éloignement géographique, du manque de professionnels de santé et/ou des difficultés de mobilité rencontrées par certaines populations (personnes âgées, en situation de précarité ou à mobilité réduite).

L'objectif est donc de mettre en place une offre de soins mobile et innovante pour pallier ces déficits et garantir une prise en charge rapide et adaptée. Plusieurs solutions existent, comme :

- ✓ Les unités mobiles de consultation (médico-bus, camion santé) permettant des soins de proximité.
- ✓ Les dispositifs de télémédecine (mallette e-consultation, bornes de téléconsultation) pour faciliter le suivi médical.
- ✓ L'organisation de permanences itinérantes de professionnels de santé pour répondre aux besoins spécifiques des territoires sous-dotés.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) Hôpitaux, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), pharmacies locales Collectivités territoriales, CCAS, associations d'aide à la mobilité

OBJECTIF GÉNÉRAL : Réduire les inégalités d'accès aux soins en déployant des solutions mobiles adaptées aux besoins des habitants.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Expérimenter des dispositifs mobiles nomades en partenariat avec les acteurs locaux, Identifier un ou plusieurs porteurs de projet (hôpitaux, CPTS, MSP, collectivités), Assurer un accompagnement à la mise en œuvre, notamment sur le plan logistique et financier

📍 **Territoire d'intervention :** Territoires sous-dotées en offre de soins.

👤 **Public(s) cible(s) :** Publics souffrant d'un accès limité aux soins

📅 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires

Défi#1 : Renforcer l'accès aux soins de proximité et les pratiques, organisations et techniques innovantes.

Défi #2 : Développer et structurer une offre de soins non programmés alternative des urgences.

Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027 :

5.2.3 Faciliter l'accès à la télémédecine.

📅 **Année de réalisation :** 📆 **2025** : Étude des besoins, structuration du projet et recherche de financements.

📅 **2026** : Déploiement progressif du dispositif et première phase d'évaluation.

📅 **2027** : Ajustements du dispositif selon les retours d'expérience.

📅 **2028** : Évaluation finale et réflexion sur l'évolution du service.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

◆ **Évaluation des besoins et faisabilité du projet :**

- Cartographie des zones prioritaires identifiées comme sous-dotées en offre de soins.
- Consultation des professionnels de santé pour définir le mode d'intervention le plus adapté.
- Analyse des retours d'expérience d'autres territoires ayant mis en place des dispositifs similaires.

◆ **Définition du modèle d'intervention mobile :**

- Étude comparative entre médico-bus, bornes de téléconsultation et permanences itinérantes.
- Sélection du modèle le plus pertinent selon les besoins locaux.
- Structuration d'un partenariat avec les acteurs de santé du territoire (hôpitaux, MSP, CPTS, IDE, pharmacies).

◆ **Accompagnement et mise en œuvre du projet :**

- Recherche et mobilisation des financements publics et privés (ARS, collectivités, CPAM, fonds européens).
- Élaboration des modalités pratiques et organisationnelles (fréquence, lieux, moyens humains et techniques).
- Déploiement progressif du service et premières expérimentations.

◆ **Communication et suivi du dispositif :**

- Information et sensibilisation des populations locales sur la présence des services mobiles.
- Mise en place d'un système de suivi pour évaluer l'utilisation et l'impact du dispositif.
- Ajustements en fonction des retours des professionnels et des usagers.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 S1	<p> Mise en œuvre de l'action : Territoires sous-dotées en offre de soins.</p> <p> Freins & points de blocage : Mobilisation des professionnels de santé / Résistance au changement / Contraintes techniques et logistiques liées aux dispositifs mobiles / Nécessité d'un financement pérenne pour assurer la continuité du service.</p>	 Perspectives :  1 ^{er} semestre 2025 : Expérimentation d'une borne de téléconsultation à l'initiative de la MDS L'Espérant (Saint-Alexandre).
 S2	<p> Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p> <p> Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

<p>Critère d'évaluation : Impact des nouveaux dispositifs nomades</p>	<p>Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'actes réalisés via les dispositifs mobiles ✓ Nombre de consultations effectuées par zone d'intervention ✓ Niveau de satisfaction des usagers et professionnels de santé.</p>	<p>Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat</p>
<p>Outil(s) de recueil : Questionnaire de satisfaction auprès des usagers après chaque consultation, Rapports d'activité des professionnels de santé impliqués, Entretiens avec les acteurs de terrain pour recueillir les axes d'amélioration.</p>	<p>Qui ? : Le pilote de l'action, en lien étroit avec les porteurs de dispositifs nomades</p>	<p>Quand ? : → Bilan semestriel sur la fréquentation et l'utilisation des dispositifs. → Évaluation annuelle avec ajustements en fonction des besoins. → Bilan final en 2028 sur l'impact du projet et perspectives d'évolution.</p>
<p>Elément(s) à valoriser : Déploiement de solutions alternatives aux consultations présentielle dans les territoires sous dotés en offre de soins.</p>		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.3.1 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.3 : Favoriser la construction de parcours coordonnés

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Renforcer et soutenir au déploiement des CPTS sur l'ensemble du territoire

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

Les Communautés Professionnelles

Territoriales de Santé (CPTS) ont pour objectif de favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé afin d'améliorer l'accès aux soins, la prévention et la continuité des parcours de santé. Le Gard Rhodanien compte actuellement :

- ✓ Une CPTS couvrant 22 communes au nord du territoire, regroupant 2 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).
- ✓ Une autre CPTS domiciliée en dehors du territoire, mais intégrant 5 communes du sud-est du Gard Rhodanien.

17 communes du sud du territoire ne sont pas couvertes par une CPTS, laissant un déficit en organisation coordonnée des soins.

Les défis identifiés sont :

- La difficulté à structurer de nouvelles CPTS en raison d'un manque d'accompagnement des professionnels de santé.
- la faible mobilisation des médecins libéraux et paramédicaux pour s'inscrire dans une dynamique de coordination.
- Un besoin d'information et de sensibilisation pour les professionnels et les habitants sur les bénéfices des CPTS.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Acteurs institutionnels et médicaux : Agence Régionale de Santé (ARS),

Occitanie Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Conseil Départemental du Gard (CD30), Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires. (FECOP), DAC 30, professionnels de santé du territoire Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR)

OBJECTIF GÉNÉRAL : Faciliter la mise en place et le fonctionnement des CPTS pour améliorer l'accès aux soins et la coordination des acteurs de santé

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Encourager la création de nouvelles CPTS sur les zones non couvertes / Soutenir les professionnels de santé dans leur organisation et structuration / Mieux faire connaître le rôle des CPTS auprès des habitants et des acteurs du territoire.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire, avec une priorité sur le sud du territoire (17 communes non couvertes par une CPTS)

👤 **Public(s) cible(s) :**
Professionnels de santé

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :** **Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :** Renforcer l'accès aux Soins pour tous, à une prise en charge adaptés aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires.
Défi # 1 Renforcer l'accès aux soins de proximité et les pratiques, organisation et techniques innovantes.
Défi # 2 Développer et structurer une offre de soins non programmés alternative des urgences.
Défi # 4 Poursuivre la transformation et l'adaptation de l'offre médico-sociale. Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements.
Défi # 1 Améliorer la lisibilité de l'offre et consolider les dynamiques de coordination. Défi # 2 Garantir le continuum des prises en charge et des accompagnements entre la ville, l'hôpital et le secteur médico-social.
Défi # 4 Améliorer les pratiques et les rôles dans une logique de parcours. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements.
Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027 :
5.2.2 Renforcer l'attractivité des territoires par le soutien aux projets médicaux coordonnés.

▣ **Année de réalisation :**
2025 : mobilisation des professionnels du secteur prioritaire (sud).
2026 : Déploiement des premières actions d'accompagnement.
2027 : Structuration des nouvelles CPTS et consolidation des CPTS existantes.
2028 : Évaluation finale et bilan des impacts sur l'accès aux soins.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Accompagnement des professionnels de santé dans la structuration des CPTS :**
 - Organisation de réunions d'information et de sensibilisation pour expliquer les avantages des CPTS.
 - Accompagnement technique et administratif pour les professionnels souhaitant créer une CPTS (appui méthodologique, montage de projet, mobilisation des financements).
 - Soutien aux CPTS existantes pour développer leurs missions de prévention et d'accès aux soins.
- ◆ **Facilitation de la mise en réseau et de la collaboration :**
 - Création d'un espace d'échange interprofessionnel (groupe de travail régulier entre CPTS, MSP et autres structures).
 - Mise en relation avec des territoires pilotes ayant réussi le déploiement d'une CPTS.
- ◆ **Communication et sensibilisation :**
 - Élaboration de supports pédagogiques à destination des professionnels de santé et du grand public (brochures, vidéos explicatives).
 - Participation à des événements locaux et forums santé pour promouvoir les CPTS et inciter les professionnels à s'y investir.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 S1	 Mise en œuvre de l'action : Mobilisation prioritaire sur le sud du territoire (17 communes non couvertes par une CPTS)	 Freins & points de blocage : Réticence de certains professionnels à s'engager dans un exercice coordonné, Complexité administrative et juridique pour la structuration des CPTS, Nécessité d'un accompagnement sur la durée pour garantir leur pérennité.	 Perspectives :  2025 : organisation d'une réunion d'information par la FECOP avec le soutien de l'ARS et de la CPAM à destination des professionnels du secteur
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : La vitalité des CPTS	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de CPTS ✓ Nombre de communes couvertes par une CPTS ✓ Nombre de professionnels de santé adhérant à une CPTS ✓ Niveau de satisfaction des professionnels et des usagers sur le fonctionnement des CPTS.	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Suivi administratif des adhésions aux CPTS / Questionnaires de satisfaction pour les professionnels et les usagers / Rapports d'activité des CPTS et analyse des freins rencontrés.	Qui : Pilote de l'action, en lien avec les CPTS du territoire	Quand ? : → Suivi semestriel de l'avancement des projets de CPTS. → Évaluation annuelle sur l'évolution du maillage territorial et l'impact des CPTS. → Bilan final en 2028 sur l'amélioration de l'accès aux soins grâce aux CPTS.
Elément(s) à valoriser : Amélioration du maillage territorial et développement de l'exercice coordonné		

»»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 1.3.2 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.3 : Favoriser la construction de parcours coordonnés

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Renforcer les passerelles entre le sanitaire et le social

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

L'articulation entre les secteurs sanitaire et social est essentielle pour assurer une prise en charge globale des publics vulnérables. Pourtant, sur le terrain, des ruptures de parcours subsistent, notamment pour les personnes en situation de précarité, avec des troubles psychiques, ou en sortie d'hospitalisation.

Les principaux freins identifiés :

✓ Manque de coordination entre les professionnels de santé et les travailleurs sociaux, avec des circuits de prise en charge parfois complexes.

✓ Absence de dispositifs clairs pour mieux orienter les usagers, ce qui peut conduire à des retards ou à des non-recours aux soins.

✓ Besoin de renforcer les échanges interprofessionnels et la connaissance mutuelle des dispositifs existants.

L'objectif de cette action est donc de structurer un travail en réseau efficace, pour fluidifier les parcours de soins et faciliter l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Sphère des déterminants sociaux de santé

influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (Service Santé), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), MSA, Conseil Départemental du Gard (CD 30) Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Espaces de Vie Sociale (EVS), Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), Etablissements de santé, Professionnels du soin, Associations de lutte contre la précarité et médico-sociales

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mieux coordonner les acteurs du sanitaire et du social pour assurer une continuité des parcours de santé et d'accompagnement.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Créer des espaces d'échange interprofessionnels pour renforcer les connaissances et la coordination entre les acteurs, Faciliter l'orientation des usagers vers les bons dispositifs en améliorant la lisibilité des parcours, Expérimenter une Commission d'évaluation des cas complexes, pour traiter les situations nécessitant une approche globale.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Professionnels du secteur sanitaire et social

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements :

Défi #2 Garantir le continuum des prises en charges et des accompagnements entre la ville, l'hôpital et le secteur médico-social

Défi #4 Améliorer les pratiques et les rôles dans une logique de parcours

 **Année de réalisation :**  **2025** : Lancement du travail en réseau et première rencontre interprofessionnelle.

 **2026** : Mise en place expérimentale de la commission d'évaluation des cas complexes.

 **2027** : Ajustements du dispositif et évaluation intermédiaire.

 **2028** : Évaluation finale

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Renforcement du travail en réseau et des connaissances mutuelles :**

- Organisation de rencontres entre les acteurs du social et du sanitaire (travailleurs sociaux, professionnels de santé, structures médico-sociales).
- Élaboration d'un référentiel partagé des ressources locales, sans transmission de données personnelles, mais avec un repérage des circuits de prise en charge.
- Création d'un espace de dialogue continu, animé par le SIAO 30, permettant aux professionnels de partager leurs expériences et d'identifier ensemble des solutions d'accompagnement.

◆ **Expérimentation d'une Commission d'évaluation des cas complexes :**

- Mise en place d'une instance intersectorielle sur le territoire du Gard rhodanien pour examiner des situations complexes sur saisine des travailleurs sociaux et professionnels de santé.
- Anonymisation stricte des cas étudiés pour garantir la confidentialité des données.
- Élaboration de recommandations sur mesure pour l'orientation des usagers en difficulté.

◆ **Communication et diffusion des bonnes pratiques :**

- Partage des retours d'expérience et des enseignements tirés des rencontres et de la commission d'évaluation.
- Développement de supports pédagogiques à destination des professionnels, pour leur permettre de mieux orienter leurs publics vers les bons dispositifs.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire  S1	 Freins & points de blocage : Mobilisation des professionnels en raison de leurs contraintes de temps, Difficulté à instaurer une coopération durable entre des structures aux logiques différentes, Évaluation rigoureuse de l'expérimentation pour juger de la pertinence de la commission cas complexes	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives :  2025 : Lancement du travail en réseau et première rencontre interprofessionnelle.
 S2	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	

➤ ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Mobilisation autour de la coordination des parcours	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de rencontres interprofessionnelles organisées par an ✓ Nombre de situations examinées et orientées vers des solutions adaptées ✓ Nombre de professionnels sensibilisés à la pratique coordonnées.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Rapport d'activité des CPTS, Comptes rendus de réunions, Questionnaires de satisfaction auprès des professionnels	Qui ? : Pilote de l'action (coordination et animation)	Quand ? : → Suivi semestriel des actions mises en place. → Évaluation annuelle via un retour d'expérience des acteurs impliqués. → Bilan final en 2028 pour mesurer l'impact du travail en réseau.
Elément(s) à valoriser : Meilleure coordination des parcours d'accès aux soins des publics en grande précarité		

»»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.

 APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.4.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.4 : Aller vers les populations les plus éloignées du soin

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Association Riposte

Développer la médiation santé sur les aires d'accueil des gens du voyage

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les familles de voyageurs rencontrent de multiples freins à l'accès aux soins en raison de difficultés administratives, de la barrière de la langue, de l'illettrisme et de la précarité socio-économique. Parmi les principaux obstacles identifiés :

- ✓ Manque d'information et d'accompagnement dans les démarches de santé.
 - ✓ Frein culturel à l'acceptation d'un suivi médical régulier.
 - ✓ Mobilité réduite et éloignement des structures de soins.
 - ✓ Charge mentale importante pour les femmes, souvent en première ligne pour la santé des enfants et des proches.
- L'enjeu est de mettre en place un accompagnement spécifique pour lever ces barrières et favoriser une approche de santé communautaire adaptée aux réalités du public concerné.

 **Partenaires associés :** Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (Service Santé et Accès aux Droits), PASS hospitalières et services de la CPAM, DDTM, Conseil Départemental du Gard (CD30), DAC 30, Professionnels de santé engagés dans l'accompagnement des publics vulnérables.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer un accès équitable et immédiat aux soins pour les familles des gens du voyage en limitant le renoncement aux soins et en favorisant leur inclusion sociale.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer une médiation en santé régulière sur les aires d'accueil / Proposer des actions de sensibilisation et d'éducation à la santé adaptées aux besoins des voyageurs / Renforcer le repérage et l'accompagnement des pathologies chroniques.

📍 **Territoire d'intervention :** Aires d'accueil des gens du voyage de Bagnols-sur-Cèze et de Laudun-L'Ardoise

👤 **Public(s) cible(s) :** Gens du voyage

📅 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie :

Défi # 3 Adapter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables.

Défi # 4 Renforcer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce.

Accompagner chaque personne pour lui permettre s'être actrice de sa santé.

Défi # 1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et leur connaissance du système de santé.

Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires.

Défi # 5 Améliorer l'offre de santé en réponse aux moments de vulnérabilité et aux besoins de rétablissement de la personne.

📅 **Année de réalisation :** 📆 **2025** : Lancement de l'expérimentation et premiers ateliers de sensibilisation.

📅 **2026** : Développement du réseau de partenaires et renforcement des actions de médiation.

📅 **2027** : Évaluation intermédiaire et ajustements si nécessaires.

📅 **2028** : Évaluation finale et perspectives d'évolution du dispositif.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Accompagnement individualisé et médiation en santé :**

- Présence d'une infirmière médiatrice 2 heures/mois sur chaque aire d'accueil.
- Accompagnement aux démarches administratives pour l'accès aux soins (droits à la CMU, mutuelles, ouverture de dossier médical).
- Orientation vers les dispositifs adaptés (PASS, médecins de ville, CPTS, PMI).

◆ **Organisation d'ateliers de sensibilisation :**

- Ateliers sur l'hygiène, la vaccination, la prévention des maladies chroniques.
- Séances d'information sur les parcours de soins et les droits en santé.
- Participation de professionnels de santé et travailleurs sociaux pour créer du lien et favoriser la confiance.

◆ **Développement de partenariats avec les acteurs locaux :**

- Mobilisation des PASS hospitalières, services sociaux et CPAM.
- Travail en lien avec les CCAS et les services d'accès aux droits.

- Coordination avec les professionnels de santé volontaires du territoire.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Aires d'accueil des gens du voyage de Bagnols-sur-Cèze et de Laudun-L'Ardoise S1	 Freins & points de blocage : Difficulté à instaurer la confiance et à maintenir l'adhésion sur le long terme, Mobilisation des professionnels de santé sur des créneaux adaptés aux besoins du public, Soutien financier et logistique nécessaire pour garantir la continuité de l'action.	 Perspectives :  2025 : Lancement de l'expérimentation et premiers ateliers de sensibilisation.
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. S2	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Sollicitation des soins de premier recours	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de consultations réalisées sur les aires d'accueil ✓ Niveau de participation aux ateliers de sensibilisation dans les AAGDV ✓ Nombre de recours aux soins après une action de médiation dans les AAGDV.	Nature de l'indicateur : indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Dossiers de suivi des patients accompagnés / Feuilles de présence aux ateliers / Retours qualitatifs des familles et des intervenants.	Qui ? : Pilote de l'action (coordination du projet et médiation)	Quand ? : → Suivi trimestriel des interventions et des accompagnements réalisés. → Bilan annuel sur l'impact de l'action sur l'accès aux soins. → Évaluation finale en 2028 sur l'évolution des comportements de recours aux soins
Elément(s) à valoriser : Amélioration de l'état de santé globale et diminution du recours à la médecine d'urgence		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 1.4.2 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 1 : Faciliter l'accès aux soins pour tous

Objectif opérationnel 1.4 : Aller vers les populations les plus éloignées du soin

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien

Développer l'itinérance

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

Certaines populations du Gard Rhodanien rencontrent des difficultés majeures pour accéder aux soins en raison de contraintes financières, géographiques, sociales ou culturelles. Parmi elles :

- ✓ Personnes en grande précarité, sans couverture santé ou sans médecin traitant.
- ✓ Habitants des zones rurales isolées, où l'offre de soins est limitée.
- ✓ Jeunes en errance, migrants, personnes âgées dépendantes.

L'objectif de cette action est de réduire le renoncement aux soins en développant une approche proactive et mobile, qui permet d'aller directement vers ces publics fragiles pour les accompagner dans leur parcours de santé.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Conseil départemental du Gard (CD 30), Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) PASS hospitalière, Croix Rouge, Médecins du Monde, associations locales d'aide aux personnes en précarité, Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), CCAS, CPAM, MSA.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'accès aux soins des populations vulnérables en mettant en place des dispositifs mobiles d'accompagnement et de consultation.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Identifier les zones et publics prioritaires où l'offre de soins est insuffisante, Créer et structurer une antenne mobile de santé [en complémentarité avec les dispositifs existants], Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux besoins des publics concernés.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Public en situation de fragilité éloignés du soin

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins :**
Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie :
Défi # 3 Adapter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables.
Défi # 4 Renforcer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce.
Accompagner chaque personne pour lui permettre s'être actrice de sa santé.
Défi # 1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et leur connaissance du système de santé.
Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires.
Défi # 5 Améliorer l'offre de santé en réponse aux moments de vulnérabilité et aux besoins de rétablissement de la personne.

 **Année de réalisation :**  **2025** : Étude des besoins et structuration du projet.
 **2026** : Acquisition du matériel et recrutement de l'équipe mobile.
 **2027** : Déploiement progressif de l'antenne mobile sur le territoire.
 **2028** : Évaluation finale et ajustements du dispositif.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Identification des besoins et des ressources locales :**
 - Cartographie des publics et des zones sous-dotées en soins avec l'appui des partenaires sociaux et médico-sociaux.
 - Recensement des structures et acteurs engagés dans la démarche "aller-vers" (CPTS, PASS, Croix Rouge, CCAS, travailleurs sociaux).
 - Évaluation des besoins de soins primaires, prévention et accompagnement social sur le territoire.
- ◆ **Déploiement d'une antenne mobile d'accès aux soins :**
 - Achat ou mise à disposition d'un véhicule équipé pour la consultation et l'orientation.
 - Mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire itinérante (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, médiateurs de santé).
 - Organisation de tournées régulières dans les secteurs identifiés.
- ◆ **Médiation et accompagnement vers le système de santé :**
 - Aide à l'ouverture des droits (CMU, CSS, AME, etc.).
 - Accompagnement pour trouver un médecin traitant ou accéder aux dispositifs de soins spécialisés.
 - Information sur les parcours de prévention et d'éducation à la santé (vaccination, suivi des maladies chroniques).
- ◆ **Communication et sensibilisation auprès des publics ciblés :**
 - Campagnes d'information via les réseaux sociaux, affichages en lieux publics et relais associatifs.

- Création d'un numéro de contact dédié pour organiser les rendez-vous et orienter les bénéficiaires.
- Partenariat avec les acteurs de terrain pour assurer la diffusion des informations et la mobilisation des publics.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 S1	<p> Mise en œuvre de l'action : périmètre communautaire</p>	<p> Freins & points de blocage : Mobilisation des professionnels de santé pour assurer les permanences mobiles, contraintes logistiques et administratives liées au déploiement d'un service itinérant, Pérennisation du dispositif et mobilisation des financements à long terme.</p>	 Perspectives : 2025 : Étude des besoins et structuration du projet.
 S2	<p> Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p> Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

<p>Critère d'évaluation : Mise en service d'une antenne mobile</p>	<p>Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de dispositifs itinérants ✓ Nombre de consultations réalisées via les dispositifs itinérants ✓ Niveau de satisfaction des usagers bénéficiaires de dispositifs itinérants.</p>	<p>Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat</p>
<p>Outil(s) de recueil : Registre des consultations et accompagnements réalisés, Questionnaires de satisfaction auprès des bénéficiaires et des professionnels, Entretiens qualitatifs avec les acteurs du projet.</p>	<p>Qui ? : Pilote de l'action en collaboration avec la Croix-Rouge (porteur du projet d'antenne mobile)</p>	<p>Quand ? : → Suivi trimestriel des activités et de l'impact sur les publics cibles. → Évaluation annuelle via des retours d'expérience des acteurs et bénéficiaires. → Bilan final en 2028 sur l'évolution de l'accès aux soins des publics précaires.</p>
<p>Elément(s) à valoriser : Amélioration de l'accès aux soins pour les publics fragiles les plus éloignés</p>		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 2.1.1 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 2 : Rendre chaque habitant acteur de sa santé

Objectif opérationnel 2.1 : Faciliter l'accès à l'information

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Relayer les campagnes nationales de prévention et de promotion de la santé

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les campagnes nationales de prévention et de promotion de la santé sont des opportunités stratégiques pour sensibiliser la population, améliorer la compréhension des enjeux de santé et inciter à l'adoption de comportements favorables. Cependant, leur impact au niveau local est souvent limité par :

- ✓ Un manque de visibilité et de coordination des actions sur le territoire.
- ✓ Des freins à la participation aux dispositifs de dépistage et aux parcours de prévention.
- ✓ Des difficultés à adapter les messages aux réalités des publics vulnérables (précarité, illettrisme, barrière linguistique).

L'objectif est donc de renforcer le relais de ces campagnes au niveau territorial, en adaptant les supports de communication et en facilitant leur diffusion auprès des populations cibles.



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), MSA, Associations de prévention et de lutte contre le cancer, addictions, santé mentale, Centres Hospitaliers locaux, CPTS du territoire, professionnels de santé Établissements scolaires et périscolaires, entreprises et collectivités.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...

OBJECTIF GÉNÉRAL : Augmenter l'efficacité des campagnes de prévention en améliorant leur déploiement local.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Adapter les messages et supports de communication aux réalités locales et aux besoins des publics vulnérables, Développer des actions de proximité pour favoriser l'adhésion et la participation aux campagnes de santé publique, Mobiliser les acteurs du territoire pour créer des dynamiques locales autour de la prévention et du dépistage.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Tout public

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie :

Défi # 2 Renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des programmes et actions de prévention, de promotion de la santé et de santé environnementale

Défi # 3 Adapter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables

Défi # 4 Renforcer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce

Défi # 5 Prévenir et d'adapter aux répercussions en santé du réchauffement climatique

Projet Régional de Santé Environnemental 2023-2028 :

Axe 1 : Informer, former et éduquer à la santé environnement

 **Année de réalisation :**

 2025 : Structuration du calendrier des campagnes et mise en place des supports de communication.

 2026 : Déploiement des premières actions de proximité et suivi de l'impact.

 2027 : Élargissement des campagnes en fonction des retours d'évaluation.

 2028 : Bilan final et consolidation des bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Structuration d'un calendrier annuel de campagnes locales :**

- Sélection des thématiques prioritaires (cancers, addictions, santé mentale, santé environnementale).
- Planification des événements de sensibilisation et des actions de terrain.
- Coordination avec l'ARS et les acteurs locaux pour une diffusion efficace.

◆ **Mise en place d'actions de proximité :**

- Organisation de stands d'information et dépistages mobiles lors des événements locaux.
- Animation d'ateliers interactifs en partenariat avec des professionnels de santé (pharmacies, médecins, associations).
- Sensibilisation dans les écoles, les entreprises et les lieux de vie communautaires.

◆ **Adaptation et diversification des supports de communication :**

- Création de contenus accessibles (infographies, vidéos, affiches, flyers traduits, supports en FALC – Facile À Lire et à Comprendre).
- Utilisation des réseaux sociaux, médias locaux et newsletters pour toucher un public plus large.
- Mise en place d'une plateforme numérique locale regroupant les campagnes et ressources disponibles.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Pérимètre communautaire S1	🚫 Freins & points de blocage : Difficulté à toucher les populations les plus éloignées des dispositifs de prévention, Mobilisation des partenaires sur la durée, Adaptation des campagnes nationales aux réalités locales pour maximiser leur efficacité.	 Perspectives :  2025 : Structuration du calendrier annuel et programmation des actions 2025 en cours
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. S2	🚫 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Communiquer sur les enjeux de santé publique	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de campagnes nationales relayées sur le territoire ✓ Niveau de participation aux événements et aux dépistages	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Feuilles de présence et comptage des participants aux événements, Statistiques d'interactions sur les réseaux sociaux et plateformes numériques, Questionnaires de satisfaction et d'impact auprès des bénéficiaires et organisateurs	Qui ? : Pilote de l'action en lien avec les partenaires mobilisés sur les événements	Quand ? : → Suivi semestriel de la mise en œuvre des campagnes locales. → Évaluation annuelle des taux de participation et d'impact des campagnes. → Bilan final en 2028 sur l'évolution des comportements de prévention sur le territoire.
Elément(s) à valoriser : Le nombre de supports distribués ou affichés, le taux d'engagement sur les réseaux sociaux.		
Critère d'évaluation : Les usagers	Indicateur d'évaluation : la compréhension et l'impact des messages diffusés	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : questionnaire	Qui ? : le coordinateur CLS	Quand ? : Après chaque campagne de diffusion
Elément(s) à valoriser : Le taux de satisfaction et de compréhension des usagers et des partenaires.		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 2.1.2 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 2 : Rendre chaque habitant acteur de sa santé

Objectif opérationnel 2.1 : Faciliter l'accès à l'information

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien Pôle Famille et Solidarités Service Santé

Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des populations en situation de fragilité

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le Profil Santé 2024 du Gard Rhodanien et les retours du questionnaire mené auprès des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) montrent que les inégalités d'accès à l'information en santé restent un frein majeur à la prévention et à l'adoption de comportements favorables à la santé. Les principaux défis à relever :

- ✓ Faible participation des publics fragiles aux actions de prévention et de dépistage.
- ✓ Méconnaissance des dispositifs existants et des droits en matière de santé.
- ✓ Manque d'accompagnement personnalisé pour aider les populations à comprendre et s'approprier les messages de prévention.

L'enjeu est de déployer des actions de sensibilisation adaptées aux réalités des populations vulnérables, en tenant compte de leurs habitudes de vie, de leur niveau de littératie en santé et de leur contexte socio-économique.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), MSA, CPTS, centres sociaux, associations de prévention et d'éducation à la santé, la Ligue contre le cancer, Établissements scolaires et périscolaires, Missions Locales, acteurs de l'insertion et de la formation, Riposte.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'accès à l'information et améliorer la participation des populations vulnérables aux dispositifs de prévention et de dépistage.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer des actions ciblées en faveur des personnes éloignées du soin (habitants des QPV, seniors isolés, jeunes en insertion, migrants, personnes en situation de handicap), Faciliter l'appropriation des messages de prévention en adaptant les outils et les formats de communication, Favoriser l'adhésion aux parcours de prévention et de dépistage en instaurant un accompagnement de proximité.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Public en situation de fragilité

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé :

Renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des programmes et actions de prévention, de promotion de la santé et de santé environnementale.

Programme Régional d'Accès à la Prévention et Aux Soins :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie

📅 **Année de réalisation :** 2025 : Lancement des premières actions et structuration des dispositifs d'accompagnement.

2026 : Déploiement d'ateliers de prévention renforcés et suivi des premiers résultats.

2027 : Ajustement des actions en fonction des retours d'évaluation et extension du dispositif.

2028 : Évaluation finale et consolidation des bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Déploiement d'actions de prévention ciblées :**

- Accompagnement des campagnes nationales (dépistage des cancers, vaccination, lutte contre les addictions).
- Organisation d'ateliers collectifs sur la santé (hygiène, alimentation, activité physique, santé mentale).
- Actions spécifiques pour les jeunes, axées sur la prévention des conduites à risque (alcool, tabac, sexualité).

◆ **Médiation santé et accompagnement des publics fragiles :**

- Mise en place de référents santé de proximité, issus du tissu associatif local.
- Accompagnement personnalisé vers les dispositifs de prévention et de dépistage.
- Développement de supports pédagogiques adaptés (FALC – Facile à Lire et à Comprendre, vidéos, podcasts).

◆ **Création d'événements santé en collaboration avec les acteurs locaux :**

- Journées santé dans les quartiers prioritaires politique de la ville et zones rurales isolées (dépistages gratuits, consultations mobiles).
- Partenariats avec les établissements accueillant des mineurs et les centres sociaux pour intégrer les messages de prévention dans les parcours éducatifs et sociaux.
- Mobilisation des professionnels de santé pour assurer une présence renforcée sur le terrain.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire  S1	 Freins & points de blocage : Difficulté à toucher les publics les plus précaires et les plus éloignés des soins, Nécessité d'une mobilisation continue des acteurs pour assurer la régularité des actions, Besoin d'adapter les supports et formats de sensibilisation aux différentes populations cibles	 Perspectives :  2025 : Lancement des premières actions et structuration des dispositifs d'accompagnement.
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Prévention/Sensibilisation	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'actions de sensibilisation mises en place à destination des publics en situation de fragilité ✓ Niveau de participation des publics fragiles aux ateliers et événements de prévention ✓ Nombre de personnes engagées dans les parcours de prévention et dépistage.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Feuilles de présence aux événements et ateliers, Questionnaires de satisfaction et d'impact auprès des bénéficiaires, Etudes de cas pour évaluer les parcours de prévention réussis.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi semestriel des actions et analyse de l'impact sur les publics cibles. → Évaluation annuelle avec un retour d'expérience des bénéficiaires et partenaires. → Bilan final en 2028 pour mesurer l'évolution de l'accès à l'information et aux soins
Elément(s) à valoriser : La diversité des actions proposées		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 2.2.1 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 2 : Rendre chaque habitant acteur de sa santé

Objectif opérationnel 2.2 : Prévenir et mieux accompagner la perte d'autonomie

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien_Pôle Famille et Solidarités_Service Santé

Promotion des activités physique adaptées

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

La pratique régulière d'une Activité Physique Adaptée (APA) est un levier essentiel pour prévenir la perte d'autonomie, améliorer la qualité de vie et réduire l'impact des maladies chroniques.

Pourtant, plusieurs freins limitent son accès :

- ✓ Manque d'information sur les bienfaits de l'APA et les dispositifs existants.
- ✓ Faible accessibilité financière et géographique aux programmes d'APA.
- ✓ Appréhensions psychologiques et culturelles freinant la pratique chez certains publics.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Associations sportives, clubs locaux et fédérations, Professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, éducateurs APA), Maison Sport Santé, CPTS du territoire, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), centres sociaux, Mutuelles et organismes financeurs de la prévention santé.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'accès aux Activités Physiques Adaptées pour améliorer la santé et prévenir la perte d'autonomie.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Sensibiliser les habitants aux bienfaits de l'APA, en ciblant les publics vulnérables, Faciliter l'accès aux séances d'APA en développant une offre de proximité, Mobiliser les acteurs de la santé et du sport pour structurer un réseau de partenaires engagés.



Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Séniors, personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladies chroniques, population éloignées de la pratique physique.

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie

Défi #2 Adapter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables

 **Année de réalisation :**  **2025** : Campagne de sensibilisation et structuration du réseau de partenaires.

 **2026** : Déploiement des premières actions et suivi des résultats.

 **2027** : Ajustement et extension des initiatives en fonction des retours d'évaluation.

 **2028** : Évaluation finale et pérennisation des actions réussies.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Développement d'une communication locale sur l'APA :**

- Campagne d'information sur les bienfaits de l'APA via les réseaux sociaux, les médias locaux et les partenaires associatifs.
- Création d'un référentiel des offres d'APA existantes sur le territoire (Maison Sport-Santé, associations, clubs sportifs).
- Diffusion des actions et événements de promotion via les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et les CPTS.

◆ **Mise en place d'ateliers et séances d'APA accessibles :**

- Organisation de séances découverte gratuites pour favoriser l'initiation.
- Ateliers en partenariat avec les professionnels de santé pour accompagner les patients dans une démarche de reprise d'activité.
- Intégration d'un volet APA dans les parcours de soin des maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires).

◆ **Développement de l'offre d'APA pour les publics prioritaires :**

- Renforcement des activités adaptées pour les seniors, personnes en situation de handicap et patients atteints de maladies chroniques.
- Soutien aux initiatives locales permettant la mise en place d'infrastructures accessibles (chemins de randonnée adaptés, équipements en libre accès).
- Structuration d'un réseau d'éducateurs APA pour renforcer l'encadrement des séances.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire

 **S1**

 **Freins & points de blocage :**

Financements, notamment pour assurer la gratuité des séances (découverte / personnes précaires), Difficulté à mobiliser les seniors et les personnes en situation de handicap, Nécessité de garantir une offre pérenne et accessible à tous.

 **Perspectives :**  **2025** : Campagne de sensibilisation et structuration du réseau de partenaires.

 **Mise en œuvre de l'action :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **S2**

 **Freins & points de blocage :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Perspectives :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation :
Développement de la pratiques des APA

Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de séances d'APA organisées sur le territoire ✓ Nombre de participants aux actions de sensibilisation et aux séances d'initiation APA ✓ Nombre d'adhérents aux parcours d'APA réguliers.

Nature de l'indicateur :
Indicateur d'activité

Outil(s) de recueil : Feuilles de présence aux ateliers et séances, Questionnaires de satisfaction auprès des participants, Retour d'expérience des éducateurs APA et professionnels de santé

Qui ? : Pilote de l'action

Quand ? : → Suivi trimestriel des actions mises en place.
→ **Évaluation annuelle** des taux de participation et d'impact sur les publics cibles.
→ **Bilan final en 2028** pour mesurer l'évolution de la pratique d'APA sur le territoire.

Elément(s) à valoriser : Le déploiement de l'offre APA

»»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 2.2.2 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 2 : Rendre chaque habitant acteur de sa santé

Objectif opérationnel 2.2 : Prévenir et mieux accompagner la perte d'autonomie

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Coordination CTG

Renforcer l'accompagnement et les ressources dédiées aux aidants



Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les aidants familiaux jouent un rôle fondamental dans le maintien à domicile et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, mais ils sont confrontés à plusieurs difficultés :

- ✓ Un manque de reconnaissance et d'accompagnement dans leur rôle, augmentant le risque d'épuisement.
- ✓ Un accès limité aux dispositifs d'aide, souvent méconnus ou difficilement mobilisables.
- ✓ Une absence de structuration territoriale, rendant les initiatives locales disparates et inégales.

Sur le territoire du Gard Rhodanien, plusieurs initiatives existent pour les soutenir (comme l'Espace Aidants de Bagnols-sur-Cèze), mais elles restent fragmentées et limitées à certaines communes.

Les principaux défis à relever :

- ✓ Créer un réseau structuré à l'échelle intercommunale, pour éviter que l'accompagnement des aidants soit dépendant des initiatives locales.
- ✓ Offrir un lieu physique unique, clairement identifié comme une référence pour les aidants sur le territoire.
- ✓ Faciliter l'accès aux dispositifs existants en créant un espace de centralisation de l'information et de mise en relation avec les services.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, CPTS du territoire, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 30), Espace Aidants de Bagnols-sur-Cèze et de l'HP Pont-Saint-Esprit, CCAS, établissements médico-sociaux et structures de répit, Associations de soutien aux aidants (Association Protestante de Services (APS) Uzège Gard rhodanien, Ligue contre le cancer, France Alzheimer, APF France Handicap, etc.)

OBJECTIF GÉNÉRAL : Structurer l'offre intercommunale et renforcer le travail en réseau afin de soutenir les aidants et les personnes en perte d'autonomie.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Faciliter la reconnaissance et la prise en charge des aidants en les orientant vers des ressources adaptées, Améliorer l'accessibilité aux dispositifs de soutien et de répit sur l'ensemble du territoire, Développer des outils d'information et d'accompagnement pour éviter l'isolement des aidants et favoriser leur bien-être.

Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Les aidants

Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :

Plan Régional de Santé :

Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé :

Défi #1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et leur connaissance du système de santé.

Année de réalisation : 2025 :

Structuration du réseau et définition du cadre d'action.

2026 : Identification du lieu ressource intercommunal et mise en place des premières actions.

2027 : Ajustement et montée en puissance du dispositif.

2028 : Évaluation finale et consolidation du réseau et du lieu ressource.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Cartographie des espaces aidants existants et des dispositifs associés :**

- Identification des lieux et acteurs proposant un accompagnement aux aidants (associations, CCAS, DAC, structures de répit).
- Évaluation des besoins et des manques en termes d'offre de services.
- Élaboration et diffusion d'un référentiel des dispositifs d'aide aux aidants.

◆ **Consolidation intercommunale des ressources et mise en réseau :**

- Identification d'un lieu physique central, au sein d'une structure publique déjà existante
- Déploiement de cafés des aidants, groupes de parole et ateliers bien-être.
- Organisation de permanences avec des professionnels de santé, travailleurs sociaux et psychologues.

◆ **Sensibilisation et formation des aidants et des professionnels :**

- Sessions de formation pour les aidants, afin de leur donner des clés pour mieux accompagner leurs proches.
- Ateliers de sensibilisation pour les professionnels de santé et du social, afin d'améliorer la prise en compte des aidants dans le parcours de soin.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : périmètre communautaire  S1	Freins & points de blocage : Mobilisation des aidants [besoin d'une communication renforcée], Soutien financier à la montée en puissance / la pérennisation du dispositif de soutien, Maintien d'un équilibre territorial (garantir un accès homogène aux services sur l'ensemble du Gard Rhodanien.).	 Perspectives : 2025 : Structuration du réseau et définition du cadre d'action.
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Ressources accessibles aux aidants	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'aidants accueillis et accompagnés via le réseau structuré ✓ Nombre de groupes de parole, ateliers et permanences organisés à destination des aidants ✓ Niveau de satisfaction des aidants et des professionnels partenaires.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Registre des aidants accueillis et accompagnés, Questionnaires de satisfaction auprès des aidants et des acteurs du réseau, Entretiens qualitatifs avec les structures partenaires pour mesurer l'impact et identifier les besoins d'amélioration.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi trimestriel sur la mise en œuvre d'évènements et la structuration du réseau. → Évaluation annuelle sur la fréquentation et la satisfaction des bénéficiaires. → Bilan final en 2028 pour ajuster le dispositif et envisager son extension.
Elément(s) à valoriser : Accessibilité des aidants aux dispositifs de soutien sur tout le territoire		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 3.1.1 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.1 : Garantir aux enfants un cadre d'accueil sécurisé

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Petite Enfance

Formation des professionnels de la petite enfance aux enjeux environnementaux

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les structures d'accueil de la petite enfance ont un impact direct sur l'environnement et la santé des enfants.

Aujourd'hui, plusieurs problématiques nécessitent une évolution des pratiques professionnelles :

- ✓ Utilisation de produits chimiques dans les crèches et lieux d'accueil.
- ✓ Gestion des déchets et sensibilisation au tri.
- ✓ Qualité de l'air intérieur, avec la présence potentielle de polluants.
- ✓ Alimentation et exposition aux perturbateurs endocriniens.

Partenaires associés : Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (service environnement), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Centres de formation spécialisés (CNFPT, Codes 30), Mutualité Française, Graine Occitanie, Relais Petite Enfance (RPE) et Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) du territoire.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...

OBJECTIF GÉNÉRAL : Accompagner les professionnels de la petite enfance vers des pratiques écoresponsables, en renforçant leur sensibilisation aux enjeux environnementaux et en leur donnant des outils concrets d'application.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Sensibiliser les professionnels aux impacts environnementaux de leurs pratiques, Promouvoir l'adoption de gestes écoresponsables dans les établissements d'accueil, Encourager les professionnels à jouer un rôle d'ambassadeur auprès des familles et des enfants.

Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Professionnels de la petite enfance

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2025 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie

Défi #2 : Renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des programmes et actions de prévention, de promotion de la santé et de santé environnementale.

Défi #5 Prévenir et s'adapter aux répercussions en santé du réchauffement climatique

Le rapport des 1 000 premiers jours :

Limiter les perturbateurs endocriniens

Projet Régional de Santé Environnementale 2023-2028 :

Prévenir les risques environnementaux liés à l'eau, aux sols (produits phytosanitaires, perturbateurs endocriniens...)

 **Année de réalisation :**

 2025 : Conception des supports pédagogiques et planification des formations.

 2026 : Lancement des premières sessions de formation et expérimentation dans plusieurs structures.

 2027 : Ajustement du programme et montée en puissance du dispositif.

 2028 : Évaluation finale et capitalisation sur les bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Déploiement de formations et d'ateliers pratiques :**

- Élaboration de modules de formation adaptés sur l'environnement et la santé des enfants.
- Organisation de sessions de formation pour les professionnels des EAJE et des Relais Petite Enfance.
- Animation d'ateliers pratiques sur des thématiques comme l'alimentation saine, l'air intérieur, ou encore les produits d'entretien naturels.

◆ **Création d'outils pédagogiques et de supports de sensibilisation :**

- Développement de guides et fiches pratiques à destination des professionnels.
- Intégration de supports pédagogiques dans les structures d'accueil pour favoriser la transmission aux enfants et aux familles.

◆ **Encouragement des structures à adopter des démarches écoresponsables :**

- Accompagnement des établissements pour modifier leurs pratiques quotidiennes.
- Mise en place de chartes d'engagement environnemental dans les EAJE volontaires.
- Suivi et valorisation des initiatives locales engagées dans la transition écologique.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire

 S1

 **Freins & points de blocage :**

Adhésion des professionnels (besoin de les convaincre de l'utilité de la formation), Disponibilité des équipes (nécessité d'adapter les formats aux contraintes des structures), Suivi de l'impact réel sur le terrain (évaluer la transformation des pratiques à long terme).

 **Perspectives :**

 2025 : Conception des supports pédagogiques et planification des formations.

S2

 **Mise en œuvre de l'action :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Freins & points de blocage :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Perspectives :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Nombre de professionnels formés	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de professionnels formés aux enjeux environnementaux ✓ Nombre d'ateliers de sensibilisation à l'environnement réalisés ✓ % de structures d'accueil ayant fait évoluer leurs pratiques	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Feuilles d'émargement pour le suivi des formations, Questionnaires de satisfaction auprès des professionnels formés, Rapport d'évaluation des pratiques dans les établissements volontaires.	Qui ? : Pilote de l'action, en collaboration avec le coordinateur santé	Quand ? : → Suivi après chaque session de formation (nombre de participants, satisfaction). → Bilan annuel sur l'évolution des pratiques dans les établissements.
Elément(s) à valoriser : La transformation des pratiques des professionnels de la petite enfance		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRECIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 3.1.2 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.1 : Garantir aux enfants un cadre d'accueil sécurisé

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Moyens Généraux _ Service Bâtiments

Favoriser l'écoconstruction et la rénovation durable des bâtiments communautaires

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le Gard Rhodanien doit faire face à des défis croissants liés à l'urbanisation, aux changements climatiques et à la préservation des ressources naturelles, tout en garantissant une qualité de vie optimale à ses habitants. Dans ce contexte, l'agglomération inscrit son engagement dans une démarche de transition écologique, en intégrant des formes de construction durables et éco-responsables dans ses politiques publiques, notamment à travers son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et son Contrat d'Objectif Territorial (COT). Les bâtiments communautaires, et plus particulièrement les structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, occupent une place stratégique dans cette transition. L'exposition aux polluants intérieurs, la qualité de l'air, le choix des matériaux de construction et la gestion de l'énergie et des déchets ont un impact direct sur la santé des enfants et des professionnels qui les encadrent.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Association EnvirobatOc (BDO), ADEME et Région Occitanie, Architectes, bureaux d'études spécialisés en écoconstruction.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Encourager l'écoconstruction et la rénovation durable des bâtiments communautaires pour améliorer la santé et le bien-être des usagers.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Appliquer des normes environnementales ambitieuses dans les projets de construction et de rénovation des crèches, accueils de loisirs et autres bâtiments publics communautaires, Intégrer des solutions favorisant la qualité de l'air intérieur (choix des matériaux, ventilation, filtration), Optimiser la performance énergétique et l'usage des ressources naturelles (eau, énergie, isolation thermique), Diffuser les bonnes pratiques auprès des gestionnaires d'équipements communautaires et communes membres.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Usagers des bâtiments communautaires

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Défi #2 Renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des programmes et actions de prévention, de promotion de la santé et de santé environnementale

Défi #5 Prévenir et s'adapter aux répercussions en santé du réchauffement climatique,

Plan Régional de Santé-Environnement

Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé :

Objectif : Intégrer les enjeux de santé et d'adaptation au changement climatique dans les plans et projets d'aménagement.

Promouvoir l'intégration d'une dimension « santé » aux documents de planification territoriale et projets d'aménagement.

Adapter le cadre de vie au changement climatique.

📅 **Année de réalisation :** 🗓 **2025** : Définition des critères et sensibilisation des équipes techniques et petite enfance.

🗓 **2026** : Intégration des critères dans les cahiers des charges des nouveaux projets.

🗓 **2027** : Suivi et ajustement des actions mises en place.

🗓 **2028** : Évaluation finale et capitalisation sur l'expérience des crèches et bâtiments rénovés.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Déploiement des principes du label Bâtiment Durable Occitanie (BDO) dans les projets de construction et de rénovation de maîtrise d'ouvrage intercommunale :**

- Intégration de critères environnementaux renforcés dans les cahiers des charges des bâtiments communautaires.
- Utilisation de matériaux biosourcés et faibles en COV (bois, enduits naturels, peintures écologiques).
- Mise en place de systèmes de ventilation et de filtration performants pour garantir un air sain.

◆ **Amélioration de la performance énergétique et de la gestion des ressources :**

- Installation de dispositifs d'économie d'énergie et d'eau (isolation, récupération des eaux pluviales).
- Développement de toitures végétalisées et solutions bioclimatiques pour réduire les îlots de chaleur.
- Intégration de matériaux recyclables et durables dans les rénovations.

- ◆ **Sensibilisation et formation des équipes :**
 - Ateliers et formations à destination des équipes communautaires et des services techniques municipaux pour optimiser la gestion des bâtiments.
 - Diffusion d'un guide des bonnes pratiques pour l'entretien des équipements communautaires avec des produits écologiques.
 - Valorisation des retours d'expérience comme modèles inspirants pour d'autres réalisations.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : programme pluri-annuel de travaux communautaires S1	 Freins & points de blocage : Financement (sur-coût des matériaux et équipements écologiques), Adaptabilité des normes BDO aux contraintes bâti mentaires (en rénovation), Sensibilisation des usagers et du personnel pour garantir l'application des bonnes pratiques.	 Perspectives : 2025 : Définition des critères et sensibilisation des équipes techniques et petite enfance.
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. S2	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Construction éco-responsable	Indicateur d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de bâtiments communautaires intégrant les critères BDO ou équivalents ✓ % de réduction de la consommation énergétique et des émissions de COV ✓ Nombre d'agents et de gestionnaires formés aux bonnes pratiques environnementales. 	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Suivi des performances énergétiques et sanitaires des bâtiments rénovés, Questionnaires de satisfaction auprès des agents et des usagers des crèches, Rapport d'analyse des bonnes pratiques mises en œuvre et à renforcer.	Qui ? : coordinateur CLS	Quand ? : → Suivi annuel des projets de rénovation et de construction communautaire. → Bilan final (2028) pour mesurer l'évolution des pratiques et des résultats obtenus.
Elément(s) à valoriser : Amélioration du cadre de vie et de la qualité d'accueil des usagers des services publics		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 3.1.3 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.1 : Garantir aux enfants un cadre d'accueil sécurisé

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Moyens Généraux _ Cuisine Centrale

Promouvoir une alimentation saine et équilibrée dans les structures d'accueil de l'enfant

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

L'alimentation joue un rôle essentiel dans la santé et le développement des enfants. Les structures d'accueil ont une responsabilité majeure en proposant des repas équilibrés et en sensibilisant les enfants à de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. Sur le territoire du Gard Rhodanien, la Cuisine Centrale gérée par la Communauté d'Agglomération assure la préparation et la livraison des repas pour les structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance. Si une attention particulière est déjà portée à la qualité des repas, plusieurs enjeux majeurs demeurent :

- ✓ Améliorer la qualité nutritionnelle des repas, en privilégiant des produits frais et locaux.
- ✓ Former les professionnels à l'alimentation infantile et aux recommandations nutritionnelles.
- ✓ Mieux impliquer les familles et sensibiliser les enfants aux bienfaits d'une alimentation équilibrée.
- ✓ Renforcer l'intégration des principes du Programme National Nutrition Santé (PNNS) dans les pratiques des établissements.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (Services Environnement, Santé, Petite Enfance et Jeunesse), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Mutualité Française, Producteurs Locaux, Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), PNNS (Programme National Nutrition Santé).

OBJECTIF GÉNÉRAL : Encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines dans les structures d'accueil et auprès des familles.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Maintenir et renforcer la qualité nutritionnelle des repas servis aux enfants, Sensibiliser les enfants et les familles à l'importance d'une bonne alimentation, Former les professionnels pour garantir une cohérence éducative autour de l'alimentation.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Consommateurs de repas fournis par la cuisine centrale

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**
Le Programme National Nutrition Santé

📅 **Année de réalisation :** 2025 : Définition des axes d'amélioration et planification des formations.
2026 : Lancement des ateliers pédagogiques et des actions de sensibilisation.
2027 : Ajustement des actions en fonction des retours et des évaluations.
2028 : Évaluation finale et consolidation des bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Renforcement de l'engagement de la Cuisine Centrale en faveur d'une alimentation durable et équilibrée :**
 - Elaboration des menus en cohérence avec les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et les besoins nutritionnels des enfants.
 - Valorisation des circuits courts et des produits locaux, en lien avec les producteurs du territoire.
 - Évolution progressive des pratiques culinaires, notamment lors des goûters, pour limiter les produits ultra-transformés et privilégier des préparations faites maison.
 - Remplacement progressif des barquettes plastiques par des bacs inox réutilisables, réduisant ainsi l'exposition aux perturbateurs endocriniens et l'impact environnemental.
 - Démarche intégrée à une réflexion globale sur la réduction des déchets et l'éco-responsabilité
- ◆ **Ateliers pédagogiques et sensibilisation des enfants :**
 - Animation d'ateliers découverte du goût et des aliments, en partenariat avec des diététiciens et producteurs locaux.
 - Expérimentation d'activités ludiques sur la nutrition (jardins pédagogiques, cuisine en crèche...).
 - Mise en place d'un label ou défi éducatif sur l'alimentation saine dans les structures volontaires.
- ◆ **Formation des professionnels des structures d'accueil :**
 - Organisation de sessions de formation sur l'alimentation infantile et la nutrition.
 - Élaboration d'outils pédagogiques pour intégrer l'éducation alimentaire au quotidien.
- ◆ **Renforcement du lien avec les familles :**
 - Création d'un guide parental sur l'alimentation des jeunes enfants.
 - Organisation de temps d'échange et d'ateliers parents-enfants sur l'alimentation.
 - Diffusion d'informations et de conseils via les structures d'accueil et les canaux numériques.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire	 Freins & points de blocage : Difficultés d'approvisionnement en produits locaux et bio, Contraintes budgétaires et logistiques pour adapter les repas et les animations, Adhésion des familles et des professionnels aux changements alimentaires.	 Perspectives :  2025 : Définition des axes d'amélioration et planification des formations.  2026 : Lancement des ateliers pédagogiques et des actions de sensibilisation.  2027 : Ajustement des actions en fonction des retours et des évaluations.  2028 : Évaluation finale et consolidation des bonnes pratiques.	
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Bien manger	Indicateur d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de repas confectionnés adaptés aux recommandations du PNNS ✓ Nombre d'ateliers pédagogiques et de formations réalisés ✓ Niveau de satisfaction des familles sur les repas confectionnés par la cuisine centrale. 	Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat
Outil(s) de recueil : Analyse des menus et suivi des évolutions nutritionnelles, Questionnaires de satisfaction des familles et professionnels, Retours d'expérience des enfants via des ateliers d'expression.	Qui ? : Le pilote de l'action en lien avec les autres services communautaires et acteurs de formation	Quand ? : <ul style="list-style-type: none"> → Suivi annuel des actions nutritionnelles. → Évaluation en fin de CLS (2028) pour mesurer l'impact de la sensibilisation.
Elément(s) à valoriser : La transition écologique de la cuisine centrale		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 3.2.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.2 : Réduire les risques sanitaires liés aux allergies et aux vecteurs biologiques

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Prévention des risques polliniques



Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les allergies respiratoires touchent 1 Français sur 4, avec des conséquences variables allant de la simple rhinite aux crises d'asthme sévères. Le réchauffement climatique allonge la saison pollinique et intensifie la production de pollens allergisants, aggravant ainsi la situation pour les personnes sensibles.

Dans ce contexte, l'agglomération du Gard Rhodanien a installé un capteur pollens sur le toit du bâtiment communautaire, offrant une mesure en temps réel sur un rayon de 30 km². Cet outil constitue un levier essentiel pour la prévention et l'alerte sanitaire, en fournissant des données précises et accessibles aux habitants et aux professionnels de santé.

L'action vise ainsi à mieux informer la population sur les risques liés aux pollens et à promouvoir des gestes simples pour limiter l'exposition et les effets allergiques.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...

 **Partenaires associés** : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), Professionnels de santé locaux (médecins, allergologues, pharmaciens), Service Transition Ecologique et Risques Majeurs de l'agglomération.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Utiliser les données du capteur pollens pour limiter l'impact des allergies respiratoires et améliorer la qualité de vie des habitants.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Rendre les habitants acteurs de leur santé en facilitant l'accès aux informations polliniques, Sensibiliser aux risques allergiques liés aux pollens et aux bonnes pratiques pour réduire l'exposition, Utiliser le capteur pollens comme un outil de prévention et d'alerte pour les professionnels de santé.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Habitants allergiques, Professionnels de santé, Établissements accueillant du public

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux : Projet Régional de Santé Environnementale 2023-2028 :**

Informer et éduquer à la santé-environnementale

Plan Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux milieux de vie :

Défi #5 Prévenir et s'adapter aux répercussions en santé du réchauffement climatique

Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé :

Défi #1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et leur connaissance du système de santé

 **Année de réalisation :**

 **2025 :** Amélioration des outils de diffusion des données polliniques.

 **2026 :** Renforcement des campagnes de sensibilisation et des actions auprès des professionnels de santé.

 **2027 :** Développement d'alertes personnalisées et suivi des usages.

 **2028 :** Évaluation globale et ajustements pour la suite.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Diffusion en temps réel des données polliniques :**

- Affichage des niveaux d'exposition sur le site internet de l'agglomération avec une prévision à 2 jours.
- Intégration d'un module d'alerte personnalisée (exemple : notifications en cas de pic pollinique).

◆ **Sensibilisation et éducation aux gestes de prévention :**

- Élaboration d'outils pédagogiques expliquant l'impact des pollens sur la santé.
- Campagnes d'information saisonnières sur les réseaux sociaux et via les partenaires de santé.
- Promotion de bonnes pratiques (aération des logements aux bons moments, lavage des cheveux le soir, port de lunettes de soleil...).

◆ **Mobilisation des professionnels de santé et des acteurs locaux :**

- Information des médecins, pharmaciens et établissements de santé pour mieux orienter les patients allergiques.
- Collaboration avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) pour affiner les prévisions locales.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire

 S1

 **Freins & points de blocage :** Fiabilité et maintenance du capteur pollens pour garantir des données précises, Mobilisation des professionnels de santé pour amplifier la diffusion des messages, Sensibilisation continue des habitants pour qu'ils intègrent durablement les bons réflexes.

 **Perspectives :**

 **2025 :** Amélioration des outils de diffusion des données polliniques.

 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
---	---	--	--

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Diffusion de l'information	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de consultations des données polliniques sur le site web ✓ Nombre de professionnels sensibilisés et impliqués.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Statistiques de fréquentation du site et des réseaux sociaux, Retours des professionnels de santé, Analyse des tendances polliniques et de leur impact sur les consultations médicales locales.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi annuel des consultations et interactions avec les habitants. → Bilan final en 2028 pour mesurer l'impact sur la prévention des allergies.
Elément(s) à valoriser : Capteur de pollens comme outil stratégique pour la santé publique		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRECIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 3.2.2 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.2 : Réduire les risques sanitaires liés aux allergies et aux vecteurs biologiques

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Lutter contre la prolifération des arbovirus

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les arbovirus (dengue, chikungunya, Zika) constituent une menace croissante pour la santé publique en raison du réchauffement climatique, de l'urbanisation et de la prolifération du moustique-tigre. Ces virus, transmis par les moustiques Aedes, peuvent entraîner des complications médicales importantes et nécessitent une vigilance accrue des collectivités locales et des habitants. Une approche préventive et concertée est essentielle pour limiter leur propagation et protéger la population. L'action vise à sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux (élus, agents territoriaux, population) afin d'adopter des bonnes pratiques de prévention et de limiter la prolifération des moustiques vecteurs sur le territoire communautaire.

 **Partenaires associés** : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Élus locaux et agents territoriaux, Professionnels de santé et laboratoires de surveillance, Services de démoustication et de lutte antivectorielle, Graine Occitanie, les petits débrouillards, CNFPT

OBJECTIF GÉNÉRAL : Réduire le risque de transmission des arbovirus en agissant sur la prolifération des moustiques vecteurs.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Former et sensibiliser les agents territoriaux pour mieux repérer et traiter les gîtes larvaires, Impliquer les élus et les habitants dans une démarche de prévention active, Renforcer la coopération avec les acteurs de la santé et de l'environnement.

 **Territoire d'intervention** : Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s)** : Les élus, les agents territoriaux, la population générale.

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux : Plan Régionale de Santé-Environnement 2023-2028 :**

Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité :

Prévenir les risques environnementaux liés à l'eau, à l'air, aux sols :

Mesure 3.2.3 : informer, sensibiliser et former les acteurs chargés de la gestion des espèces exotiques envahissantes et de la prévention des risques associés.

Mesure 3.2.4 : Sensibiliser la population aux zoonoses, aux maladies vectorielles et aux risques allergènes.

 **Année de réalisation :**  **2025** : Définition des actions de formation et de sensibilisation.

 **2026** : Déploiement des premières campagnes et suivi de la population vectorielle.

 **2027** : Renforcement des mesures préventives et ajustements selon les résultats.

 **2028** : Évaluation finale et consolidation des bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Formation des agents territoriaux :**

- Sensibilisation aux techniques d'identification et de destruction des gîtes larvaires.
- Bonnes pratiques en matière d'entretien des espaces publics et des plans d'eau.
- Coordination avec les services de démoustication en cas d'alerte sanitaire.

◆ **Sensibilisation des élus et des habitants :**

- Élaboration d'un guide des bonnes pratiques à destination des habitants et des collectivités.
- Organisation de campagnes d'information locales (affichage, réseaux sociaux, événements de sensibilisation).
- Développement d'un dispositif d'alerte en cas de présence confirmée de virus sur le territoire.

◆ **Actions de surveillance et de prévention environnementale :**

- Installation de capteurs et pièges à moustiques pour suivre l'évolution de la population vectorielle.
- Actions coordonnées avec l'ARS et les services de lutte antivectorielle pour les zones à risque.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :**

Périmètre communautaire
S1

 **Freins & points de blocage :**

Difficulté à mobiliser les habitants sur un enjeu perçu comme éloigné du quotidien, Adaptation des actions en fonction des évolutions climatiques et épidémiologiques, Besoin de coordination entre les acteurs pour une approche efficace et concertée.

 **Perspectives :**

 **2025** : Définition des actions de formation et de sensibilisation.



S2

Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus



Critère d'évaluation : Réduction du risque vectoriel	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'agents formés aux bonnes pratiques de prévention des arbovirus ✓ Nombre d'actions de sensibilisation grand public conduites sur la thématique des risques vectoriels ✓ Evolution de la présence des moustiques vecteurs	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Feuilles d'émargement des formations et retours d'expérience des agents, Suivi des campagnes d'information et du taux d'engagement des habitants, Données de surveillance des moustiques et signalements de cas d'arbovirus.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Bilan annuel des formations et des campagnes de sensibilisation. → Évaluation en fin de CLS (2028) pour mesurer l'impact sur la prévention des arbovirus.
Elément(s) à valoriser : La formation des agents territoriaux		

»»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 3.3.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.3 : Améliorer les conditions de vie en milieu urbain

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Améliorer la qualité de l'air en milieu clos

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : La qualité de l'air intérieur est un enjeu majeur de santé publique. La pollution intérieure peut être jusqu'à 5 fois plus élevée que l'air extérieur, avec des effets directs sur la santé : maladies respiratoires, allergies, troubles du développement chez l'enfant, et aggravation des pathologies cardiovasculaires.

Parmi les principaux facteurs de pollution figurent :

- ✓ Les composés organiques volatils (COV) issus des matériaux de construction et des produits d'entretien.
- ✓ L'humidité et les moisissures, causes de problèmes respiratoires.
- ✓ L'insuffisance de ventilation, aggravée par des bâtiments peu aérés.

Les publics les plus vulnérables sont les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques. Face à ce constat, l'agglomération du Gard Rhodanien s'engage à renforcer la sensibilisation et les bonnes pratiques pour limiter l'exposition aux polluants intérieurs.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Bailleurs sociaux et collectivités locales, Associations et Espaces de Vie Sociale, Professionnels de santé et acteurs de la prévention environnementale, Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES).

OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer un cadre de vie plus sain en réduisant la pollution intérieure

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Sensibiliser la population aux risques liés à la pollution de l'air intérieur, Promouvoir des solutions simples et efficaces pour améliorer la qualité de l'air, Encourager les acteurs locaux (bailleurs, collectivités, établissements scolaires) à intégrer ces enjeux dans leurs pratiques.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Tout public

▣ **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Plan Régional de Santé-Environnement 4 :
Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs :
Mesure 4.1.1 : Sensibiliser le grand public au lien entre les milieux intérieurs et la santé

📅 **Année de réalisation :** 2025 : Lancement de la campagne de sensibilisation et organisation des premiers ateliers.

2026 : Évaluation des premiers résultats et ajustements des actions.

2027 : Renforcement des collaborations avec les bailleurs et associations.

2028 : Bilan global et intégration des bonnes pratiques dans les politiques publiques locales.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Organisation d'ateliers et de sessions d'information :**

- Sensibilisation du public aux sources de pollution intérieure et aux gestes préventifs.
- Ateliers pratiques sur l'entretien écologique des logements (choix des produits ménagers, bonnes pratiques de ventilation).
- Démonstration d'outils de mesure de la qualité de l'air pour mieux comprendre les risques.

◆ **Mise en place d'une campagne d'information :**

- Diffusion de supports pédagogiques (guides, flyers, vidéos) expliquant comment améliorer l'air intérieur.
- Création d'une page web dédiée sur le site de l'agglomération avec des conseils pratiques.
- Affichage et communication dans les établissements recevant du public.

◆ **Mobilisation des acteurs locaux :**

- Travail avec les bailleurs sociaux pour sensibiliser les locataires aux bonnes pratiques.
- Intégration de recommandations sur la qualité de l'air dans les rénovations de bâtiments communautaires.
- Partenariat avec les associations et espaces de vie sociale pour toucher les publics vulnérables.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

⌚ **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire
S1

🚫 **Freins & points de blocage :**
Difficulté à mobiliser les habitants sur un enjeu encore méconnu, Nécessité d'une coordination avec les bailleurs et les établissements publics, Adaptation des messages de sensibilisation pour toucher un large public.

👥 **Perspectives :** 2025 : Lancement de la campagne de sensibilisation et organisation des premiers ateliers.

 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
--	---	--	--



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Actions d'information et de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'ateliers et de sessions d'information organisés sur la qualité de l'air intérieur ✓ Nombre de supports de communication diffusés sur la qualité de l'air intérieur ✓ Niveau de participation des habitants aux actions de prévention relatives à la qualité de l'air intérieur	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Questionnaires de satisfaction après les ateliers, Statistiques de diffusion des supports d'information, Retour des partenaires et des professionnels de santé sur l'impact des actions.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Bilan annuel sur l'avancement des actions de sensibilisation. → Évaluation finale en 2028 pour mesurer l'évolution des pratiques des habitants.
Elément(s) à valoriser : Importance de la qualité de l'air sur la santé		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 3.3.2 – CLS du Gard rhodanien

AXE STRATÉGIQUE 3 : Offrir un environnement plus sain à nos administrés

Objectif opérationnel 3.3 : Améliorer les conditions de vie en milieu urbain

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communes de l'agglomération du Gard rhodanien

Réinviter la nature en ville

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Le Gard Rhodanien, marqué par une urbanisation croissante, est confronté à des défis environnementaux majeurs :

- ✓ îlots de chaleur urbains, accentués par le réchauffement climatique.
- ✓ Pollution de l'air et nuisances sonores, affectant la santé des habitants.
- ✓ Manque d'espaces verts accessibles, réduisant les bienfaits du contact avec la nature.

La renaturation urbaine apparaît comme une solution efficace pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités environnementales et favoriser la biodiversité. Des initiatives telles que la végétalisation des espaces publics, la création d'îlots de fraîcheur naturels et l'aménagement de corridors écologiques permettent d'agir sur le bien-être et la santé des habitants.

Les communes du Gard Rhodanien joueront un rôle central en intégrant ces enjeux dans leur planification urbaine et en impliquant les habitants et les acteurs locaux dans une dynamique participative.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (Pôles Attractivité et Aménagement et Pôle Famille et Solidarités), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Etat (Politique de la Ville), Conseil Départemental du Gard (CD 30), Région Occitanie, Etablissements scolaires, Associations locales de protection de l'environnement et collectifs citoyens, Entreprises et bailleurs sociaux.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Redonner une place centrale à la nature en ville pour améliorer le bien-être et la santé des habitants.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer des espaces verts de proximité pour créer des îlots de fraîcheur, Intégrer la végétalisation dans l'aménagement urbain (places, rues, façades, toitures), Impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans des projets de nature en ville, Favoriser la biodiversité et la lutte contre les pollutions urbaines.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** bailleurs sociaux, services techniques et urbanisme municipaux

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :** Santé-Environnement 2023-2028 :

Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité :

Prévenir les risques environnementaux liés à l'eau, à l'air, aux sols :

Mesure 3.2.3 : informer, sensibiliser et former les acteurs chargés de la gestion des espèces exotiques envahissantes et de la prévention des risques associés.

 **Année de réalisation :**

2025 : Identification des sites et soutien à de premières expérimentations dans le cadre du Contrat de Ville Quartier 2030

2026 : Déploiement de projets participatifs et végétalisation des espaces publics.

2027 : Évaluation intermédiaire et ajustement des actions.

2028 : Bilan final et capitalisation des bonnes pratiques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Végétalisation des espaces publics et création d'îlots de fraîcheur :**
 - Plantation d'arbres et d'arbustes adaptés au climat local sur les places et rues.
 - Création d'espaces verts de proximité dans les quartiers les plus denses.
 - Aménagement de cours d'école et d'aires de jeux végétalisées pour limiter les îlots de chaleur.
- ◆ **Développement de la nature en ville à travers des projets participatifs :**
 - Soutien à la création de jardins partagés et pédagogiques dans les quartiers prioritaires politique de la ville.
 - Mise en place de programmes de végétalisation citoyenne (permis de végétaliser, façades végétalisées).
 - Sensibilisation des habitants à l'utilisation de plantes adaptées et peu consommatrices d'eau.
- ◆ **Renforcement de la biodiversité et adaptation au changement climatique :**
 - Intégration de corridors écologiques pour favoriser le retour de la faune et la flore en ville.
 - Déploiement de toitures et façades végétalisées sur les bâtiments publics.
 - Réduction de l'usage des pesticides et produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts publics.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)



 **Mise en œuvre de l'action :**

 **Freins & points de blocage :**

Contraintes budgétaires et techniques pour la mise en œuvre des projets,



Perspectives :

2025 : Identification des sites et soutien à de

Périmètre communautaire	Mobilisation et implication des habitants pour assurer l'entretien des espaces végétalisés, Choix des espèces végétales adaptées au climat méditerranéen pour éviter une surconsommation d'eau.	premières expérimentations dans le cadre du Contrat de Ville Quartier 2030
 S2	<p> Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p> <p> Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p> Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Projets de renaturation	Indicateur d'évaluation : ✓ Surface d'espaces verts créés ou rénovés ✓ Superficie totale de surfaces végétalisées en milieu urbain ✓ Niveau de participation des habitants aux projets de nature en ville.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Cartographie des espaces verts créés ou améliorés, Enquêtes de satisfaction auprès des habitants.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Bilan annuel des avancées par commune. → Évaluation en 2028 de l'impact sur la qualité de vie et la santé des habitants.
Elément(s) à valoriser : Mise en œuvre de solutions concrètes pour réintroduire la nature en ville		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action



FICHE ACTION N° 4.1.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir une vision globale de la santé mentale

Objectif opérationnel 4.1 : Sensibiliser aux enjeux de santé mentale

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Mobilisation autour des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM)

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : Les troubles psychiques concernent une part croissante de la population, avec des impacts majeurs sur la qualité de vie et l'accès aux soins. Pourtant, la santé mentale reste un sujet tabou, entraînant isolement, incompréhension et difficultés d'orientation.

Les Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) sont organisées chaque année au niveau national pour sensibiliser, informer et lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques. Cette action vise à renforcer la participation du territoire aux SISM en structurant une programmation locale diversifiée et en mobilisant un large réseau d'acteurs.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Psychiatrie de secteur (CH de Bagnols-sur-Cèze, CH de Pont-St-Esprit), Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), Maison des Adolescents (MDA), UNAFAM, France Addiction, CCAS, Espace de Vie Sociale, associations locales ? Coordinatrice PTSM

OBJECTIF GÉNÉRAL : Renforcer la visibilité et l'impact des SISM sur le territoire du Gard Rhodanien.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs locaux pour mieux structurer les parcours en santé mentale, Sensibiliser le grand public et les élus aux enjeux de santé mentale pour réduire la stigmatisation, Améliorer l'accès à l'information sur les ressources existantes en santé mentale.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Tout public

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028 :

Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé

Défi #1 : Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et leur connaissance du système de santé

 **Année de réalisation :**  **2025** : Mise en place du groupe de travail et définition du programme d'actions.

 **2026** : Renforcement des actions et développement de partenariats avec le monde du travail et de l'éducation.

 **2027** : Ajustement des stratégies en fonction des retours d'évaluation et amplification des campagnes de communication.

 **2028** : Bilan global et consolidation d'une dynamique pérenne autour des SISM.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Coordination et structuration de l'événement :**

- Création d'un groupe de travail réunissant les acteurs de la santé mentale et du médico-social.
- Élaboration d'une programmation annuelle, intégrant conférences, ateliers, projections-débats.
- Communication renforcée via les mairies, les CCAS et les centres sociaux, les établissements scolaires / périscolaires et les partenaires sociaux.

◆ **Développement d'actions de sensibilisation :**

- Organisation de temps d'échanges et de témoignages avec des personnes concernées.
- Ateliers pratiques pour mieux comprendre et gérer le stress, l'anxiété et la dépression.
- Expositions et interventions artistiques pour favoriser l'expression autour de la santé mentale.

◆ **Mobilisation des partenaires et des publics cibles :**

- Travail avec les CPTS, GEM, MDA et structures médico-sociales pour relayer les actions.
- Implication des établissements scolaires et des accueils de jeunesse pour toucher le public jeunes.
- Engagement des entreprises et des collectivités pour aborder la santé mentale au travail.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :**

Périmètre communautaire

 S1

 **Freins & points de blocage :**

Difficulté à mobiliser certains publics, notamment les personnes en souffrance psychique, Coordination entre les acteurs pour assurer une programmation cohérente et attractive, Pérennisation des actions et implication des élus pour renforcer la dynamique locale.

 **Perspectives :** 

2025 : Mise en place du groupe de travail et structuration de la programmation des SIMS 2025.

 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
--	---	--	--



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Mobilisation autour sur la santé mentale	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'actions organisées dans le cadre des SIMS ✓ Niveaux de participation du public et des professionnels aux SISM ✓ Nombre de partenaires impliqués dans la préparation et l'animation des SIMS	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Feuilles de présence aux événements et questionnaires de satisfaction, Recueil des témoignages des participants et des acteurs de la santé mentale, Évaluation des retombées médiatiques et de la communication.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi annuel de la participation et des retours des partenaires. → Bilan global en 2028 sur l'impact des actions et l'évolution des mentalités sur la santé mentale.
Elément(s) à valoriser : La mobilisation du territoire autour des enjeux de santé mentale		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 4.1.2 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir une vision globale de la santé mentale

Objectif opérationnel 4.1 : Sensibiliser aux enjeux de santé mentale

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Développer les offres de formations sur la santé mentale et les addictions

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

Les troubles psychiques et les addictions constituent un enjeu de santé publique majeur, avec des répercussions sur la qualité de vie, l'insertion sociale et l'accès aux soins. Même s'il est inférieur à la moyenne nationale, le taux de mortalité lié aux comportements à risque (suicides, overdoses, accidents liés à des conduites addictives) reste élevé dans le Gard Rhodanien. Par ailleurs, Les professionnels et bénévoles au contact des publics en difficulté sont souvent démunis face à ces situations. Un manque de formation sur le repérage des signes de souffrance psychique et des mécanismes d'addiction peut limiter leur capacité à orienter et accompagner efficacement les personnes concernées.

Le développement d'une offre de formation en santé mentale et addictions est donc essentiel pour :

- ✓ Renforcer les compétences des professionnels et bénévoles en contact avec des publics vulnérables.
- ✓ Lutter contre les préjugés et la stigmatisation des troubles psychiques et des conduites addictives.
- ✓ Faciliter l'orientation vers les dispositifs de prise en charge adaptés.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...





Partenaires associés : ARS Occitanie, CPTS et professionnels de santé mentale (CMP, psychiatres, psychologues, addictologues), Associations spécialisées (Addiction France, UNAFAM, Osperre-Samdarra, Santé Mentale France, Ligue contre le cancer) Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES), Éducation nationale, Mission Locale Jeune, Centres sociaux et CCAS, MSA, CPAM et dispositifs de prévention,

OBJECTIF GÉNÉRAL : Sensibiliser et former les acteurs locaux à la santé mentale et aux addictions pour améliorer la prise en charge des personnes concernées.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Former les professionnels et bénévoles au repérage de la souffrance psychique et des conduites addictives, Créer une culture commune autour de la santé mentale, en encourageant une approche bienveillante et inclusive, Faciliter l'orientation des personnes en difficulté vers les structures adaptées, Lutter contre les préjugés.

Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Agents des collectivités, travailleurs sociaux, bénévoles associatifs au contact avec du public en situation de vulnérabilité

Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :

Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2025 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie :

DEFI #3 Adapter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables.

Plan quadriennal de formation des travailleurs sociaux en santé mentale (DIPLP_Stratégie pauvreté _ Osperre Samdarra)

Année de réalisation : **2025** : Lancement des premières actions et identification des besoins spécifiques des acteurs locaux.

2026 : Développement des outils de sensibilisation et renforcement du réseau d'intervenants.

2027 : Suivi des impacts et ajustement des contenus en fonction des retours d'expérience.

2028 : Évaluation finale et structuration d'une offre pérenne de formation en santé mentale et addictions.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Déploiement de formations en santé mentale et addictions :**

- Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour les agents territoriaux et les acteurs associatifs.
- Formation des travailleurs sociaux à la santé mentale
- Relai des [webinaires de sensibilisation sur les addictions et les troubles psychiatriques](#) (signes d'alerte, facteurs de risque, posture d'accompagnement) proposés par la DIPLP dans le cadre du plan de formation quadriennal des travailleurs sociaux
- Mise en place d'ateliers spécifiques pour les professionnels en contact avec les jeunes (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux).

◆ **Organisation d'événements de sensibilisation :**

- Conférences et échanges avec des experts en psychiatrie et en addictologie.
- Journées thématiques sur les impacts des addictions et la prévention du suicide.
- Témoignages de personnes concernées et de professionnels de terrain.

◆ **Renforcement des outils d'orientation et d'accompagnement :**

- Création d'un guide des ressources locales en santé mentale et addictions.
- Développement d'une fiche réflexe pour l'orientation des publics vulnérables vers les structures adaptées.
- Travail de mise en réseau des acteurs du territoire pour faciliter le partage d'informations et de pratiques.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire  S1	 Freins & points de blocage : Difficulté à mobiliser certains publics (agents territoriaux, bénévoles non formés à ces problématiques), Besoin d'adaptation des contenus pédagogiques pour s'adresser à différents niveaux de connaissances, Coordination avec les dispositifs existants pour éviter la redondance des formations.	 Perspectives : 2025 : Lancement des premières actions et identification des besoins spécifiques des acteurs locaux.
 S2	 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Ateliers réalisés Nombre de professionnels formés à la santé mentale	Indicateur d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de formations et d'ateliers proposés sur la santé mentale et les addictions ✓ Nombre de professionnels et bénévoles formés sur la santé mentale et les addictions ✓ Niveau de satisfaction des participants aux formations sur la santé mentale et les addictions ✓ Nombre de ressources et outils d'orientation créés 	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Rapports d'activité et statistiques de participation, Questionnaires de satisfaction après chaque formation , Recueil des retours d'expérience des professionnels formés.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi annuel du nombre de participants et du taux de satisfaction. → Bilan final en 2028 sur l'évolution des pratiques des professionnels et des impacts sur l'accompagnement des publics.
Elément(s) à valoriser : Engagement de l'agglomération en faveur d'un meilleur repérage des troubles et d'une meilleure prise en charge des publics en situation de vulnérabilité		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 4.2.1 – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir une vision globale de la santé mentale

Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer l'offre de prise en charge à destination des publics les plus vulnérables

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Développement des lieux d'écoute et de soutien psychologique

Contexte/Problématique(s) repérée(s) :

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique. De nombreuses personnes souffrent de troubles psychiques ou de mal-être sans oser demander de l'aide, par manque d'information, peur de la stigmatisation ou difficulté d'accès aux soins spécialisés. Actuellement, le territoire ne dispose pas de lieux d'écoute accessibles à tous, notamment pour les jeunes et les personnes en situation de précarité. Les délais d'attente pour une consultation spécialisée sont souvent trop longs, aggravant les situations de détresse psychologique. Le développement de lieux d'écoute permettrait de proposer un premier niveau d'accompagnement, de désamorcer les situations de crise et de faciliter l'orientation vers des soins adaptés. Ces espaces seraient des lieux de parole bienveillants, anonymes et gratuits, en complémentarité avec l'offre médicale et médico-sociale existante.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Communes du Gard Rhodanien (mise en place des lieux d'écoute), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), UNAFAM, Maison des Adolescents (MDA) d'Uzès, CCAS et centres sociaux, Mission Locale Jeunes, Psychologues, psychiatres et professionnels de l'écoute sociale, SIAO 30, foyers d'hébergement d'urgence et associations spécialisées (Riposte, MAS, Mosaïque en Cèze, Croix Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique) ? coordinatrice du PTS, psychiatrie du secteur.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Créer et structurer des espaces d'écoute accessibles pour répondre aux besoins psychosociaux des habitants et prévenir l'isolement.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Améliorer l'accès à un soutien psychologique de premier niveau pour les habitants du territoire, Renforcer le maillage territorial des acteurs de la santé mentale pour une meilleure orientation, Désengorger les structures psychiatriques en proposant une prise en charge en amont.

📍 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

👤 **Public(s) cible(s) :** Personnes vulnérables en situation de détresse psychologique.

📅 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :**

Programme Régional d'accès à la prévention et aux soins 2023-2028 :

Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie.

Défi #4 Renforcer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce.

Assises de la santé mentale (mesure n°9)

📅 **Année de réalisation :** 📆 **2025 :**

Déploiement de nouvelles ressources et constitution d'un groupe de travail.

📅 **2027 :** Extension du réseau de lieux d'écoute et structuration de l'orientation vers les soins spécialisés.

📅 **2028 :** Bilan final et consolidation du modèle pour une pérennisation des actions.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Création d'un poste de psychologue dédié aux personnes précaires (SIAO 30) :**

- Recrutement et intervention auprès des publics en grande difficulté (hébergement d'urgence, foyers, CHRS, maraude sociale).
- Mise en place d'un accompagnement de premier niveau, avant une éventuelle orientation vers des structures spécialisées.
- Travail en lien avec les acteurs sociaux et médicaux pour assurer une prise en charge globale.

◆ **Consolidation d'un réseau territorial d'écoute :**

- Création d'un espace d'écoute gratuit et anonyme, dédiés aux jeunes et aux personnes isolées
- Mobilisation de psychologues, travailleurs sociaux et professionnels formés à l'écoute active dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et les lieux ressources de proximité (centres d'hébergements, centre d'accueil pour demandeurs d'asile, centres sociaux, CCAS).
- Renforcement des liens avec les CPTS, CMP, DAC et associations spécialisées.

◆ **Structuration de l'orientation et des parcours de soins :**

- Élaboration d'un annuaire des ressources en santé mentale, mis à jour régulièrement.
- Développement de fiches réflexes pour l'orientation des publics vulnérables.
- Organisation de rencontres interprofessionnelles pour améliorer la coordination des acteurs.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Périmètre communautaire S1	 Freins & points de blocage : Difficulté à mobiliser des professionnels formés en nombre suffisant, Besoin de pérenniser le financement pour créer/ assurer la continuité des lieux d'écoute, Importance d'une communication efficace pour faire connaître ces espaces au public.	 Perspectives :  2025 : Création d'un poste de psychologue par le SIAO 30
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. S2	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

— Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Accessibilité des dispositifs d'écoute	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de lieux d'écoute ✓ Nombre de bénéficiaires accompagnés dans les lieux d'écoute ✓ Délai d'accès au service ✓ Impact des lieux d'écoute sur la fréquentation des consultations spécialisées.	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Rapports d'activité, Questionnaires de satisfaction auprès des bénéficiaires, Retours d'expérience des professionnels de l'écoute.	Qui ? : Pilote de l'action en lieu avec les lieux d'écoutes et lieux ressources de proximité	Quand ? : → Suivi annuel du nombre de bénéficiaires et de la satisfaction des usagers. → Évaluation finale en 2028 sur l'évolution de l'accès aux soins en santé mentale.
Elément(s) à valoriser : Accès simplifié des personnes les plus vulnérables à des solutions d'écoute		

»» **Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :**

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou – évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION N° 4.3.1 – CLS du Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir une vision globale de la santé mentale

Objectif opérationnel 4.3 : Structurer le réseau des acteurs

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien _ Pôle Famille et Solidarités _ Service Santé

Structurer le réseau d'acteurs autour du Conseil Local en Santé Mentale



Contexte/Problématique(s) repérée(s) : La prise en charge de la santé mentale repose sur un écosystème complexe de structures et de professionnels issus des secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif et judiciaire. Pourtant, l'absence de coordination et de lisibilité de l'offre nuit à l'efficacité des parcours de soins et d'accompagnement.

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Gard identifie la nécessité de renforcer la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs. Dans ce contexte, la création d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) est un levier clé pour structurer et animer une dynamique collaborative locale.

Le CLSM permettra de :

- ✓ Renforcer la coordination intersectorielle, en assurant un lien entre les professionnels de la santé mentale et les autres dispositifs territoriaux.
- ✓ Créer un cadre de concertation, pour une meilleure connaissance des acteurs et des ressources existantes.
- ✓ Améliorer l'accès aux soins psychiatriques et psychologiques, en facilitant l'orientation et la prise en charge des personnes concernées

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...



Partenaires associés : Agende régionale de Santé (ARS) Occitanie, Conseil territorial de santé du Gard, MDA, Coordinateur du PTSM 30, Etablissements de santé mentale (CMP, psychiatrie, CH), Services médico-sociaux et sociaux (CCAS, Associations, SIAO 30, Mission Locale, travailleurs sociaux du CD30, structures d'accueil-hébergement et insertion), Acteurs de la justice et du logement (tribunal judiciaire, bailleurs sociaux, protection judiciaire de la jeunesse), services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM), Education nationale, représentants de patients et d'usagers.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Structurer une gouvernance locale en santé mentale à travers la création et l'animation d'un CLSM.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Créer un espace de concertation et de pilotage des actions locales en santé mentale, Renforcer la coordination entre les structures sanitaires, médico-sociales et sociales, Faciliter l'accès aux soins et fluidifier la prise en charge, Développer une dynamique d'échange et de coopération entre les acteurs.

 **Territoire d'intervention :** Périmètre communautaire

 **Public(s) cible(s) :** Personnes vulnérables souffrant de troubles psychiques, et leurs proches aidants.

 **Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux :** [Projet Territorial de Santé Mentale \(PTSM\) du Gard](#)

 **Année de réalisation :**  **2025** : Lancement du CLSM, mobilisation des acteurs, premières réunions.
 **2026** : Déploiement des premières actions et évaluation intermédiaire.
 **2027** : Consolidation des initiatives et élargissement du réseau d'acteurs.
 **2028** : Bilan final et pérennisation du CLSM.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

◆ **Création et structuration du CLSM :**

- Identification et mobilisation des acteurs (secteurs sanitaire, médico-social, social, justice, logement, éducation, etc.).
- Constitution administrative du CLSM (délibération, formalisation des engagements des partenaires)
- Élaboration d'une charte de fonctionnement et d'une feuille de route pluriannuelle, alignée avec le PTSM du Gard et les priorités du CLS
- Mise en place de groupes de travail thématiques (ex : prévention, accès aux soins, inclusion sociale, santé mentale des jeunes, etc)
- Organisation de réunions régulières pour assurer un suivi des actions et leur évaluation

◆ **Animation et mise en réseau des acteurs**

- Création d'un annuaire des ressources locales en santé mentale, accessible aux professionnels et aux habitants.
- Développement d'un espace collaboratif interprofessionnel pour favoriser le partage d'expériences et la mutualisation des outils.
- Expérimentation d'actions favorisant le repérage précoce des troubles psychiques, en lien avec les services sociaux et éducatifs.
- Organisation de formations croisées et d'échanges de pratiques entre les acteurs de la santé mentale et les autres secteurs concernés.

◆ **Déploiement d'actions concrètes en matière de santé mentale :**

- Participation active aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).
- Soutien au développement et à la pérennisation des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) pour les personnes vivant avec des troubles psychiques.
- Développement d'initiatives locales d'accompagnement et d'insertion sociale, en lien avec les structures d'hébergement, d'emploi et de soutien aux aidants.
- Mise en place d'outils de communication et de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 Mise en œuvre de l'action : Pérимètre communautaire S1	 Freins & points de blocage : Difficulté à mobiliser durablement certains acteurs, Nécessité d'un animateur dédié pour assurer le pilotage du CLSM, Articulation avec les autres dispositifs territoriaux en santé mentale à bien structurer.	 Perspectives : 2025 : Constitution du CLSM, mobilisation des acteurs et premières réunions.
 Mise en œuvre de l'action : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. S2	 Freins & points de blocage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	 Perspectives : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION

– Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Vitalité et rayonnement du CLSM	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre de réunions du CLSM ✓ Nombre de groupe de travail organisés dans le cadre du CLSMS ✓ Nombre de partenaires engagés dans la dynamique collaborative portée par le CLSM ✓ Nombre d'actions concrètes mises en œuvre à l'initiative du CLSM	Nature de l'indicateur : Indicateur d'activité
Outil(s) de recueil : Rapports d'activité du CLSM, Questionnaires auprès des partenaires et bénéficiaires, Comptes-rendus des réunions et groupes de travail.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Suivi annuel des actions et participation des acteurs. → Bilan à mi-parcours (2026) pour ajuster les actions. → Évaluation finale en 2028 sur l'efficacité du CLSM et son ancrage territorial.
Elément(s) à valoriser : Existence et rôle du CLSM du Gard rhodanien		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action

FICHE ACTION TRANSVERSALE – CLS Gard rhodanien –

AXE STRATÉGIQUE TRANSVERSAL : Renforcer la participation citoyenne

Objectif opérationnel : garantir une plus grande appropriation des enjeux de santé par chacun

PORTEUR / PILOTE DE L'ACTION :
Conseil de Développement (CODEV) du Gard rhodanien

Contexte/Problématique(s) repérée(s) : La participation des citoyens est un levier essentiel pour garantir l'adéquation des politiques de santé aux besoins réels du territoire. Une meilleure implication des habitants permet d'améliorer la compréhension des enjeux de santé publique, d'adapter les actions aux réalités locales et de favoriser une meilleure appropriation des dispositifs existants.

Le CLS du Gard Rhodanien intègre la participation citoyenne comme un axe transversal, avec pour ambition d'impliquer activement les habitants, les associations et les acteurs locaux tout au long de la démarche.

Cependant, plusieurs freins sont identifiés :

- ✓ Un manque de visibilité des actions menées par les institutions de santé.
- ✓ Une méconnaissance des dispositifs de participation existants.

✓ Une mobilisation citoyenne encore insuffisante sur les questions de santé publique.

Le CLS vise donc à structurer une dynamique de participation durable, en s'appuyant sur le Conseil de Développement, acteur clé du dialogue territorial, afin que les habitants deviennent des acteurs à part entière des politiques locales de santé.

Sphère des déterminants sociaux de santé influencée ([en savoir plus](#)) :

- Caractéristiques individuelles : patrimoine génétique ; âge ; sexe ; ...
- Ressources personnelles : langues ; compétences psychosociales ; ...
- Habitudes de vie : alimentation ; sexualité ; activité physique ; hygiène ; ...
- Conditions et situations de vie : réseau social ; travail ; revenus ; cadre de vie ; ...
- Systèmes et offres collectives : offres de santé ; système scolaire ; aménagement urbain ; ...
- Contexte sociétal : régime politique ; normes et valeurs ; ...





Partenaires associés : Communauté d'agglomération du Gard rhodanien (CAGR), Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, Associations locales et collectifs citoyens, CCAS, Centres Sociaux et Maisons de Quartiers, Professionnels de santé, hôpitaux et centres de prévention.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Instaurer une culture de la participation citoyenne dans la mise en œuvre des actions du CLS.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Développer des instances de dialogue régulières entre les citoyens et les acteurs de santé, Faciliter l'accès à l'information et à la consultation citoyenne sur les enjeux de santé, Expérimenter des outils innovants de participation pour renforcer l'implication des habitants, Encourager les initiatives citoyennes locales en matière de santé et de bien-être.

Territoire d'intervention : Périmètre communautaire

Public(s) cible(s) : Acteurs de la santé mentale

Articulations avec les documents cadres et dispositifs territoriaux : Projet Régional de Santé en Occitanie 2023-2028 : La fabrique citoyenne en santé Occitanie

Année de réalisation :  **2025 :** Constitution des comités citoyens santé et déploiement d'outils participatifs.  **2026 :** Premières expérimentations de projets citoyens et évaluation intermédiaire.  **2027 :** Consolidation des dispositifs et renforcement des actions innovantes.  **2028 :** Bilan final et pérennisation des initiatives ayant démontré leur efficacité.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS :

- ◆ **Mise en place d'instances de dialogue citoyen sur la santé**
 - Création et animation par le Conseil de Développement de comités citoyens santé, regroupant des habitants volontaires, des représentants associatifs et des acteurs de santé. Ces comités pourront se réunir régulièrement pour identifier les préoccupations locales et faire des propositions.
 - Développement de conférences et d'ateliers santé, permettant d'informer la population et de favoriser les échanges entre experts et citoyens.
 - Intégration de représentants citoyens dans les instances de gouvernance du CLS, notamment dans les comités de suivi et d'évaluation.
- ◆ **Déploiement d'outils numériques et participatifs**
 - Organisation de consultations citoyennes, via des sondages et des enquêtes participatives, pour recueillir les attentes et perceptions des habitants.
 - Développement d'un réseau d'ambassadeurs santé, constitué de citoyens relais chargés d'informer et de mobiliser leur entourage sur les actions du CLS.
 - Expérimentation d'une plateforme en ligne dédiée à la santé locale, où les habitants pourront s'informer, proposer des idées et donner leur avis sur les actions du CLS.
- ◆ **Expérimentation d'initiatives citoyennes locales**
 - Mobilisation de fonds dédiés à la santé dans les appels à projet, destinés à soutenir les initiatives locales innovantes portées par les associations et collectifs citoyens en matière de prévention et de promotion de la santé notamment dans les quartiers politiques de la ville.
 - Soutien à l'organisation d'événements locaux sur la santé et le bien-être, en impliquant les habitants dans leur conception et leur animation.

- Encouragement au développement de groupes d'entraide et de soutien, notamment autour des thématiques du bien-être mental, de la nutrition ou de l'activité physique.

SUIVI DE L'ACTION

(à remplir pour les Comités Techniques)

 **Mise en œuvre de l'action :** Périmètre communautaire

 **S1**

 **Freins & points de blocage :**

Difficulté à mobiliser durablement certains publics, notamment les plus éloignés du système de santé, Nécessité d'une animation régulière et d'un suivi des comités citoyens pour éviter l'essoufflement, Veiller à la prise en compte effective des contributions citoyennes dans les décisions du CLS.

 **Perspectives :** 

2025 : Constitution des comités citoyens santé et déploiement d'outils participatif

 **Mise en œuvre de l'action :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

S2

 **Freins & points de blocage :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Perspectives :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



ÉVALUATION – Tableau à dupliquer pour chacun des indicateurs de l'action retenus

Critère d'évaluation : Engagement citoyen	Indicateur d'évaluation : ✓ Nombre d'initiatives citoyennes mises en place dans le cadre du CLS ✓ Niveau de participation des habitants aux consultations et ateliers conduits dans le cadre du CLS ✓ Nombre de contributions citoyennes recueillies via les outils numériques et participatifs ✓ Niveau de satisfaction des habitants sur leur implication dans le CLS	Nature de l'indicateur : Indicateur de processus
Outil(s) de recueil : Apports de suivi des comités citoyens santé, Statistiques de participation aux événements et outils numériques, Entretiens qualitatifs avec les habitants et les acteurs impliqués.	Qui ? : Pilote de l'action	Quand ? : → Bilan annuel des actions de participation et ajustements si nécessaire. → Évaluation finale en 2028 pour mesurer l'appropriation du CLS par les habitants.
Elément(s) à valoriser : La participation citoyenne		

»» Eléments à faire remonter pour l'évaluation, axes d'amélioration et éléments de transférabilité :

- ...
- ...

Etat d'avancement de l'action :

Choisissez un élément.



APPRÉCIATION GÉNÉRALE liée à son organisation et ses résultats :



Mobilisation des acteurs difficile, Action non réalisée, reportée, annulée



Mobilisation des acteurs plus + ou - évidente, Action en cours de réalisation



Difficulté à fédérer des acteurs au démarrage, Réalisation de l'action



Bonne mobilisation des acteurs, Facilité de réalisation de l'action